

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

MONT DE MARSAN | VILLE ET AGGLO




m
mont de marsan


mont de marsan agglo

SOMMAIRE

ÉDITO	4	4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE	37
0 FICHE D'IDENTITÉ	5	CCAS	38
Le Territoire	6	Pôle hébergement du CIAS	39
Les Élus Communautaires	7	Pôle domicile du CIAS	42
Les Maires	8	Contrat Local de Santé	44
Les Élus Municipaux de Mont de Marsan	9	Plateforme sociale du Marsan	45
Les Compétences de Mont de Marsan Agglomération	10	Bus France Services	47
1 L'ANNÉE 2023	11	5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS	48
Agenda des temps forts de l'année	12	Accueil et relations aux usagers	49
2 RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS	14	Population et services régaliens	50
Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique	15	Pompes Funèbres Municipales et Crématorium	52
Direction des Ressources Humaines	16	Vie des quartiers	53
Direction des Systèmes et de l'Information	18	Conseil de Développement	55
Direction de la Communication	20	Parc Technique Municipal	56
Organigramme	22	6 UN TERRITOIRE DYNAMIQUE	58
3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT	23	Pôle Jeunesse	59
Développement économique et enseignement supérieur	24	Éducation, Enfance et Restauration	61
Office de Tourisme du Commerce et de l'Artisanat	26	7 UN TERRITOIRE DURABLE	65
Régie des Fêtes et des Animations	28	Transition écologique	66
Voirie et espaces publics	29	Cycle de l'eau	67
Stationnement	31	Mobilité	69
Patrimoine bâti	32	8 UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ	70
Exploitation énergie	33	Sports	71
Politique de la Ville et renouvellement urbain	35	Médiathèque Philippe Labeyrie	73
		Théâtre de Gascogne	75

ÉDITO



L'année 2023 poursuit la profonde transformation des modes de vie de nos concitoyens. Il revient aux élus que nous sommes de nous adapter, anticiper et accompagner pour faire face aux enjeux de demain. Le bouleversement climatologique dont l'impact de l'activité humaine n'est plus à démontrer va modifier durablement nos façons de nous déplacer, d'habiter, de nous alimenter.

La mise en place de notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) reste la matrice de nos actions en matière de transition écologique et de réduction de notre empreinte carbone. Nous disposons ainsi d'une feuille de route claire et des actions fléchées. Mais il y a aussi ces mesures de long terme qui donnent leurs résultats au fil du temps : eau potable, assainissement, géothermie, projet de REUSE, rénovation énergétique de nos bâtiments... Toutes nos politiques publiques sont tournées pour être PCAET compatibles.

Pour autant, ce rapport d'activité est le reflet beaucoup plus large de nos actions dans de très nombreuses compétences, comme la culture, l'éducation, les soins auprès de nos aînés, les activités sportives, notre politique de l'habitat, les mobilités douces. Nous mettons tout en œuvre pour construire un avenir solide et durable pour notre territoire. Chaque action menée en 2023 a été pensée dans une optique de durabilité et de respect de l'environnement.

Bien entendu, il reste beaucoup à faire et les défis restent nombreux. Comment par exemple mieux protéger nos données numériques contre les cyberattaques ? Comment protéger nos ressources naturelles tout en articulant la réglementation comme le zéro artificialisation nette (ZAN) ?

Je tiens ainsi à saluer l'engagement des élus et des agents de notre agglomération qui donnent corps à notre service public et œuvrent au quotidien pour nos concitoyens.

Je souhaite également remercier les associations, les entreprises et chaque citoyen impliqués dans la vie de notre territoire. Ils sont ceux qui font la force et la singularité de notre territoire.

Je vous remercie et vous souhaite une agréable lecture.

Charles DAYOT
Maire de Mont de Marsan
Président de Mont de Marsan Agglo



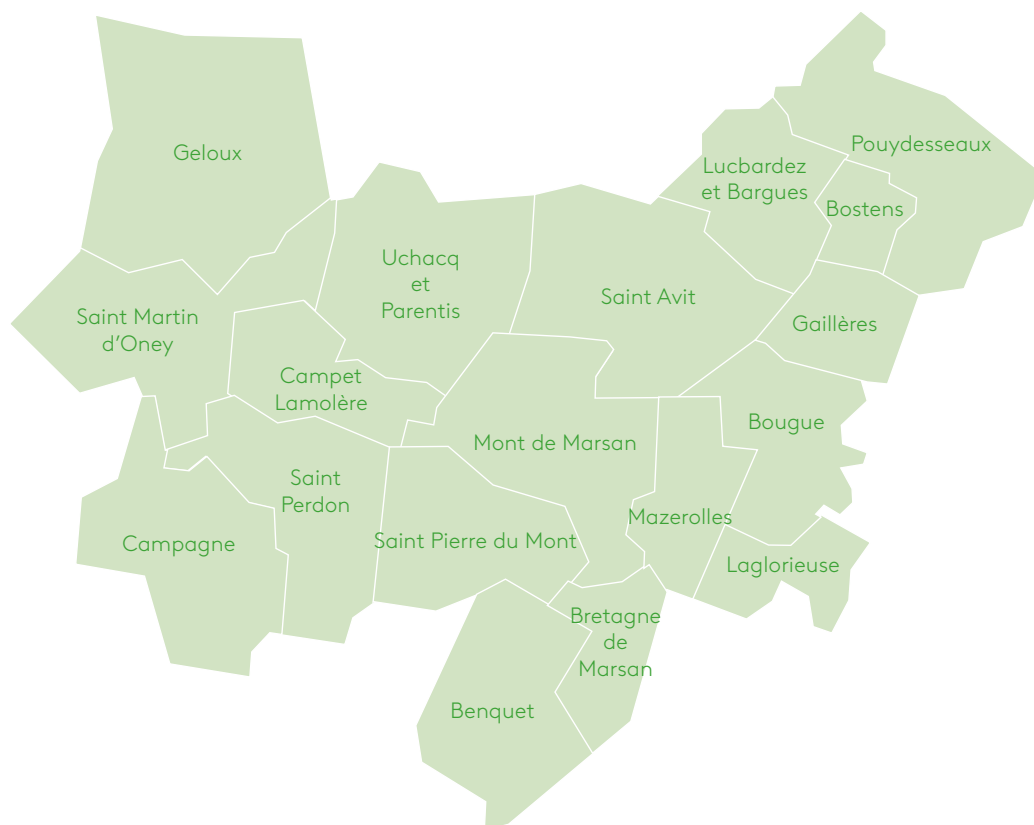


FICHE D'IDENTITÉ



O FICHE D'IDENTITÉ

LE TERRITOIRE



18
communes
481,1
km² de superficie



29 899
emplois



340
km de linéaire de cours d'eau



55 101
habitants Agglo
INSEE (01/01/2024)
32 058
habitants Ville
INSEE (01/01/2024)



4
parcs d'activités
communautaires



4
stations d'épuration



27
km de pistes et bandes cyclables



1 705
étudiants



2
sites Natura 2000



O FICHE D'IDENTITÉ

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



CHARLES DAYOT
LE PRÉSIDENT



JOËL BONNET
MAIRE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT
1^{er} vice-président
Attractivité économique et touristique
Développement économique Politique
Ressources Humaines



FRÉDÉRIC CARRÈRE
MAIRE DE CAMPAGNE
2^e vice-président
Finances | Stratégie budgétaire |
Enseignement supérieur | Systèmes
d'information et transition numérique



MARIE-CHRISTINE HARAMBAT
ADJOINTE AU MAIRE DE
MONT DE MARSAN
3^e vice-présidente
Action sociale | Solidarité



PHILIPPE SAËS
MAIRE DE SAINT-MARTIN D'ONEY
4^e vice-président
Coopérations intercommunales et inter-
communautaires | Contractualisations
territoriales | Aménagement du territoire
communautaire (SCOT, PLUL...) | Scolaire et
périscolaire (hors restauration)



VÉRONIQUE GLEYZE
MAIRE DE POUYDESSEAUX
5^e vice-présidente
Environnement et développement
durable | Mobilités (aire de covoiturage,
liaisons douces...)



BERNARD KRUZYSKI
ADJOINTE AU MAIRE DE
SAINT-PIERRE-DU-MONT
6^e vice-président
Eau potable | Assainissement |
Eaux pluviales | GEMAPI | Voirie



MARIE-CHRISTINE BOURDIEU
ADJOINTE AU MAIRE DE
MONT DE MARSAN
7^e vice-présidente
Politique locale du commerce | Artisanat |
Transports en commun



FARID HÉBA
ADJOINTE AU MAIRE DE
MONT DE MARSAN
8^e vice-président
Jeunesse



JEAN-PAUL ALYRE
ADJOINTE AU MAIRE DE GELOUX
9^e vice-président
Restauration | Lutte anti-gaspi | optimisation
zéro déchet | Déchets de venaison



DELPHINE SALEMBIER
ADJOINTE AU MAIRE DE
SAINT-PIERRE-DU-MONT
10^e vice-présidente
Politiques culturelles



DOMINIQUE CLAVE
MAIRE DE BRETAGNE
DE MARSAN
11^e vice-président
Bâtiments | Accessibilité | Bus France Services



ÉLIANE DARTEYRON
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DE MONT DE MARSAN
12^e vice-présidente
Politique de la Ville | Logement social |
Habitat | Insertion professionnelle

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Danielle KUBLER
Benquet

Pierre MALLET
Benquet

Janet DELETRÉ
Bretagne de Marsan

Jean-Louis
CHEVASSON
Laglorieuse

Alain BACHÉ
Mont de Marsan

Jean-Marie BATBY
Mont de Marsan

Hervé BAYARD
Mont de Marsan

Pierre MERLET
BONNAN
Mont de Marsan

Claudie BREQUE
Mont de Marsan

Benoît AUGUIN
Mazerolles

Gilles CHAUVIN
Mont de Marsan

Geneviève
DARRIEUSSECQ
Mont de Marsan

Philippe de MARNIX
Mont de Marsan

Frédéric DUTIN
Mont de Marsan

Nathalie GASS
Mont de Marsan

Marie-Pierre GAZO
Mont de Marsan

Pascale HAURIE
Mont de Marsan

Françoise LATRABE
Mont de Marsan

Bruno MINDÉ
Mont de Marsan

Catherine PICQUET
Mont de Marsan

Céline PIOT
Mont de Marsan

Chantal
PLANCHENAU
Mont de Marsan

Bruno ROUFFIAT
Mont de Marsan

Jean-Baptiste
SAVARY
Mont de Marsan

Monia LABOULAIS
Saint Martin d'Oney

Jean-Marie BAYLE
Saint Pierre du Mont

Marie DENYS
BACHO
Saint Pierre du Mont

Julien PARIS
Saint Pierre du Mont

Patricia BEAUMONT
Saint Pierre du Mont

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

Nathalie BOIARDI
Bostens

Jean-Guy BACHÉ
Bougue

Émilie LABEYRIE
Campet et Lamolère

Catherine BERGALET
Gaillères

Claude COUMAT
Lucbardez et Bargues

Mathieu ARA
Mont de Marsan

Marina BANCON
Mont de Marsan

Jean-Jacques
GOURDON
Mont de Marsan

Christophe HOURCADE
Mont de Marsan

Michel GARCIA
Saint Avit

Sandrine CASINI
Claude Perdon

Jean-Louis DARRIEUTORT
Saint Perdon

Ghislaine LALLAU
Saint Pierre du Mont

Denis CAPDEVILLE
Uchacq et Parentis



O FICHE D'IDENTITÉ

LES MAIRES



PIERRE MALLET
Benquet



NATHALIE BOIARDI
Bostens



JEAN-GUY BACHE
Bougue



DOMINIQUE CLAVE
Bretagne-de-Marsan



FRÉDÉRIC CARRÈRE
Campagne



ÉMILIE LABEYRIE
Campet-et-Lamolère



CATHERINE BERGALET
Gaillères



MAYLIS ETCHEVERRY
Geloux



EN ATTENTE DES
ÉLECTIONS

Laglorieuse



CLAUDE COUMAT
Lucbardez-et-Bargues



CATHERINE DEMÊMES
Mazerolles



CHARLES DAYOT
Mont-de-Marsan



VÉRONIQUE GLEYZE
Pouydesseaux



MICHEL GARCIA
Saint-Avit



PHILIPPE SAËS
Saint-Martin-d'Oney



JEAN-LOUIS DARRIEUTORT
Saint-Perdon



JOËL BONNET
Saint-Pierre-du-Mont



DENIS CAPDEVIOILLE
Uchacq-et-parentis



O FICHE D'IDENTITÉ

LES ÉLUS MUNICIPAUX DE MONT DE MARSAN



CHARLES DAYOT
LE MAIRE



HERVÉ BAYARD
1^{ER} ADJOINT
Aménagement urbain,
cadre de vie, urbanisme,
logement, travaux



MARIE-CHRISTINE BOURDIEU
2^E ADJOINTE
Développement durable,
démocratie locale,
vie des quartiers



FARID HEBA
3^E ADJOINT
Sports, accessibilité,
sécurité des Fêtes



NATHALIE GASS
4^E ADJOINTE
Vie associative, projets
intergénérationnels



GILLES CHAUVIN
5^E ADJOINT
Centre-Ville (prospective
économique, action "coeur
de Ville", animation), Santé



PASCALE HAURIE
6^E ADJOINTE
Affaires juridiques et
commande publique, Fêtes et
manifestations
Stratégie globale du centre-ville



PHILIPPE DE MARNIX
7^E ADJOINT
Culture (saison culturelle,
musées, patrimoine)



CATHERINE PICQUET
8^E ADJOINTE
Police de proximité, Affaires
funéraires, Chauffage urbain



CHRISTOPHE HOURCADE
9^E ADJOINT
Finances,
Ressources Humaines, Informatique



**MARIE-CHRISTINE
HARAMBAT**
10^E ADJOINTE
Solidarité, action sociale,
relations avec les citoyens

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Marie-Pierre GAZO

Pierre MERLET BONNAN

Geneviève DARRIEUSSECQ

Jean-Jacques GOURDON

Hicham LAMSIKA

Claudie BREQUE

Éliane DARTEYRON

Jean-Marie BATBY

Marina BANCON

Mathieu ARA

Chantal PLANCHENAUULT

Bruno ROUFFIAT

Jeanine LAMAISON

Mathis CAPDEVILLE

Delphine LEBLANC

Philippe EYRAUD

Nathalie GARCIA

Jean-Baptiste SAVARY

Céline PIOT

Alain BACHÉ

Jean-Noël CAPDEVILLE

Frédéric DUTIN

Françoise LATRABE

Bruno MINDÉ



O FICHE D'IDENTITÉ

LES COMPÉTENCES DE MONT DE MARSAN AGGLO

La communauté d'agglomération dispose de compétences obligatoires confiées par la loi ainsi que de compétences facultatives, transférées par les conseils municipaux des communes membres.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- >> Développement économique
- >> Aménagement de l'espace communautaire
- >> Équilibre social de l'habitat
- >> Politique de la ville
- >> Accueil des gens du voyage
- >> Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- >> Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- >> Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- >> Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (limités à certains équipements culturels)
- >> Action sociale d'intérêt communautaire

LES COMPÉTENCES LIBREMENT TRANSFÉRÉES PAR LES CONSEILS MUNICIPAUX

- >> Politique locale du tourisme
- >> Actions dans le domaine culturel
- >> Actions dans le domaine scolaire, périscolaire et extrascolaire
- >> Actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur
- >> Gestion d'une unité de production culinaire
- >> Soutien au développement des infrastructures et des activités liées aux technologies de l'information et de la communication
- >> Création et gestion d'une fourrière animale
- >> Bornes de charge électrique : création, entretien et exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides
- >> Gestion du paysage
- >> Gestion des cours d'eau
- >> Gestion des déchets de venaison
- >> Protection de la biodiversité et des espaces naturels sensibles

En complément de ces compétences transférées, la ville de Mont de Marsan et l'agglomération ont choisi de mutualiser la plupart de leurs fonctions supports. Ainsi, les Directions des Finances, RH, Affaires Juridiques, Communication, Informatique, Services Techniques sont aujourd'hui totalement intégrées, au service de l'agglomération, de la ville-centre et le cas échéant, des autres communes membres.





L'ANNÉE 2023



1 L'ANNÉE 2023

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

RESTAURATION SCOLAIRE :

16 janvier, mise en place de circuits courts dans 2 cantines du territoire (St-Perdon et Pouydesseux-Bostens). 230 élèves ont pu déguster des produits locaux, bio, de qualité et respectueux des saisons.



INAUGURATION DU QUARTIER DE LA MADELEINE :

11 mars, après 3 mois de travaux dans les rues Laubaner, Wlérick, de la Madeleine, une déambulation s'est déroulée avec plantation d'un chêne du Japon.

RÉUNION PUBLIQUE :

16 mars, travaux de l'îlot Laulom, liaison verte entre les arènes et la place Pancaut. Projet phare du centre-ville montois.



INAUGURATION DE LA STEP

22 mars, nouvelle station de traitement des eaux usées intercommunale de Jouanas à Mont de Marsan, opérationnelle depuis octobre 2021.



CARNAVAL :

25 mars, défilé de chars en centre-ville, animations pour les enfants, manèges... sur le thème des animaux. Organisé par la Régie des Fêtes et des Animations. Arènes.



JANVIER

AVRIL

MARS

MAI

MADELEINE J-100 :

1^{er} avril, dans le cadre des 100 jours avant la Madeleine, la Ville de Mont de Marsan a présenté l'affiche officielle des fêtes, colorée, signée de l'artiste espagnol José Tomas Pérez.



ACCUEIL DE L'ÉQUIPE DE RUGBY

4 mai, réception en l'honneur de l'équipe de rugby à 7 des îles Fidji à Mont de Marsan, championne olympique en titre. Salle du Conseil Municipal Hôtel de Ville.



1^{ÈRE} SOIRÉE NOCTURNE SANS RDV :

23 mai, de 18h à 20h, les agents du service des titres d'identité de la Mairie ont reçu des habitants souhaitant réaliser leur CNI ou/et passeport. Au vu de ce succès, d'autres nocturnes ont été mises en place les 27 juin, 11 juillet, 2 août et 12 octobre.



AVANCEMENT DES TRAVAUX DU CAFÉMUSIC' :

En avril, un des équipements phares de l'action culturelle de Mont de Marsan.



NUIT DES MUSÉES :

13 mai, animations au Musée Despiau-Wlérick.



FORUM BIEN VIEILLIR À DOMICILE PAR LE CIAS

du 30 mai au 1^{er} juin à l'Auberge Landaise.



1 L'ANNÉE 2023 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

TOUR DE FRANCE :

7 juillet, inauguration du «vélodrome Luis Ocaña» à Harbaux



TOUR DE FRANCE :

7 juillet, Tour de France à Mont de Marsan, ville départ.



1^{ÈRE} ÉDITION DE "MOUN EN FANFARE"

du 2 au 10 septembre festival dédié aux fanfares et musiques du monde placé sous le signe de sons cuivrés et de rythmes familiaux.

INSTALLATION DU 1^{ER} TERRAIN SYNTHÉTIQUE À REMPLISSAGE NATUREL DE TOP 14 ET PRO D2 :

7 septembre, remplacement de la pelouse naturelle qui datait de 1965 au Stade André et Guy Boniface.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) :

10 juin, présentation des projets dans la salle du Conseil Municipal en Mairie.



FÊTES DE LA MADELEINE

du 19 au 23 juillet fête populaire annuelle durant 5 jours et 5 nuits, spectacles taurins.



FORUM DES ASSOCIATIONS

9 septembre, Hall de Nahuques.

JUIN

JUILLET

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

SIGNATURE DE LA CONVENTION 2023-2026 « ACTION CŒUR DE VILLE 2 »

Le 7 novembre à la Salle du Conseil Municipal en Mairie.



POINT CHANTIER PROJET « ENTRÉE NORD-OUEST »

5 décembre, visite / point sur l'avancée des travaux de l'avenue Henri Farbos.



« DUO DAY »

23 novembre, 6^{ème} édition de cette journée en faveur de l'inclusion au travail.



RESSOURCES
ET
SERVICES
SUPPORTS



RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

[7 agents]

Mutualisée en 2015, la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) et de la Commande Publique est rattachée à la Directrice Générale des Services. Elle travaille en relation avec l'ensemble des services (y compris les établissements satellites tels que le CIAS, le CCAS, l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat, la régie du Théâtre de Gascogne).

Hôtel de Ville
2 place Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan

Elle comporte plusieurs services en
terme de compétences :

COMMANDE PUBLIQUE
2 ETP

JURIDIQUE
3 ETP

ASSURANCES
0,5 ETP

ASSEMBLÉES
1,5 ETP

EN 2023

COMMANDE PUBLIQUE

56 procédures lancées :

- >> **Groupements de commande** entre Mont de Marsan Agglo, la Ville de Mont de Marsan, le CIAS et le CCAS de Mont de Marsan : **9** procédures : 5 procédures formalisées (appels d'offres) et 4 procédures adaptées
- >> **Mont de Marsan Agglomération** : **15** procédures dont 6 procédures formalisées (appels d'offres) et 9 procédures adaptées
- >> **Ville de Mont de Marsan** : **24** procédures dont 3 procédures formalisées (appels d'offres) - 20 procédures adaptées - 1 concession

ASSEMBLÉES

- >> **Mont de Marsan Agglomération** : **8** conseils communautaires, **179** délibérations, **83** décisions
- >> **Ville de Mont de Marsan** : **7** conseils municipaux, **148** délibérations, **184** décisions

ASSURANCES (HORS RISQUES STATUTAIRES)

- >> **Mont de Marsan Agglomération** : **8** sinistres en dommages aux biens, **26** sinistres en responsabilité civile, **19** sinistres en véhicules à moteur (dont 11 Agglo et 8 RIEA)
- >> **Ville de Mont de Marsan** : **2** sinistres en dommages aux biens, **10** sinistres en responsabilité civile, **25** sinistres en véhicules à moteur dont 1 recours direct

CONTENTIEUX

- >> **Mont de Marsan Agglo**: **4** nouveaux recours, **4** contentieux clôturés, **10** contentieux en cours
- >> **Ville de Mont de Marsan** : **8** nouveaux recours, **6** contentieux clôturés, **13** contentieux en cours

A VENIR

Acquisition auprès de l'ALPI d'un nouveau logiciel pour le service des assemblées qui sera à déployer auprès des services et des élus. Il servira à la rédaction des délibérations, à l'envoi des dossiers aux élus, à la signature dématérialisée des actes (délibérations et décisions) et à la transmission au contrôle de légalité.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

[26 agents]

La DRH est mutualisée pour les 4 entités : Agglo/Ville/CIAS/CCAS. En charge de la gestion des carrières, maladies, accidents, retraites, rémunérations, formations, évolution et égalité professionnelles, discipline, conditions de travail, aménagements de postes, de l'accompagnement des services, managers ; et de la masse salariale représentant la principale charge de fonctionnement de la collectivité.

Mont de Marsan Agglomération
575 avenue Maréchal Foch
40 000 Mont de Marsan

EN 2023

Faits marquants 2023 en matière de RH concernant l'ensemble de la collectivité :

A NOTER EN 2023

- Suite au départ de la responsable de la cellule paie : réorganisation des cellules carrière et paie : montée en responsabilité et en compétence de la responsable carrière (+ paie) et d'une gestionnaire de carrière en tant qu'adjointe à cette même responsable.
- Poursuite du plan de formation interne initié en 2022 visant à professionnaliser les équipes, notamment les nouveaux arrivants et développer l'expertise dans certains domaines.

ORGANISATION DE LA DIRECTION EN 4 SERVICES

- Carrière (6 agents)
- Paie (3 agents)
- 1 responsable Carrière Paie et son adjointe
- Prévention (4 agents)
- Compétences Emploi Formation (5 agents) et accueil d'une apprentie RH (Master)
- Direction (2 agents) avec en appui 1 chargée du dialogue social, intervenant sur les dossiers transversaux, et référente en matière d'Égalité professionnelle ; 1 chef de projet SIRH/Logiciel temps de travail ; 1 contrôleur de gestion sociale ; 1 poste d'assistante de direction a été pourvu en 2023.

CARRIÈRE

- >> Revalorisation de l'indice minimum de traitement au 1er mai
- >> Revalorisation de la valeur du point (+1.5%) au 1^{er} juillet
- >> Campagne de titularisation des agents contractuels afin de lutter contre la précarité de certains emplois qui se poursuit en 2023

PRÉVENTION

- >> Relance et structuration du réseau de proximité de 31 assistants de prévention répartis sur l'ensemble des services de la collectivité
- >> Création du règlement hygiène, sécurité et conditions de travail de la collectivité
- >> Gain de l'appel à projet de prévention et de l'amélioration des conditions de travail des policiers municipaux
- >> Une plus grande présence et une meilleure gestion des situations à risques
- >> Un traitement des situations psychosociales avec une meilleure prise en charge des agents et des actions en découlant
- >> Le traitement de situations réglementaires en termes de sécurité avec financement de certaines solutions

FORMATION

- >> Mise en œuvre d'une formation Management pour les primo managers

ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT « DUODAY »

(découverte de métiers pour les personnes en situation de handicap) : 8 personnes en situation de handicap ont été accueillies en 2023 au sein des services éducation, accueil Hôtel de Ville, RH, politique de la ville, restaurant Bosquet, etc.

RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DIALOGUE SOCIAL

- >> Organisation dans chacune des assemblées du débat obligatoire sur la Protection Sociale Complémentaire qui devra être mise en œuvre en 2025 pour la Prévoyance et en 2026 pour la Santé.
- >> Adhésion aux dispositifs du CDG ; référent déontologue pour les élus ; référent Laïcité.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Membre du réseau des conseillers en évolution professionnelle de Nouvelle-Aquitaine

A VENIR

- >> Déploiement de la Campagne dématérialisée des entretiens annuels d'évaluation professionnelle sur la Ville et l'Agglomération en 2023, déploiement l'année prochaine sur le CIAS et le CCAS
- >> Mise à jour en 2024 des règlements : temps de travail, télétravail, formation
- >> La rédaction et la réflexion d'un projet QVCT avec implication des managers
- >> Le travail sur l'évaluation des risques professionnels avec les managers via le DUERP
- >> Une collaboration plus coordonnée avec les services de médecine du travail du CDG
- >> Suivi du plan d'actions 2021-2024 en faveur de l'égalité professionnelle
- >> Élaboration du nouveau plan Égalité Femme/ Homme 2024-2027 ; transmission à la Préfecture en avril 2024
- >> Lancement du groupe de travail sur la Protection sociale complémentaire – lancement d'un marché pour la mise en œuvre d'une convention de participation prévoyance sur 2024 pour 2025

EN CHIFFRES

>> Chiffres clés 2023 pour les 4 entités (Agglo, Ville, CCAS, CIAS) :

- >> **1 873** dossiers suivis (823 agents à l'Agglo, 375 à la Ville, 481 au CIAS, 194 au CCAS)
- >> **6 569** arrêtés individuels notifiés, **4 156** dossiers maladie suivis
- >> **20 014** bulletins de salaire édités et suivi d'environ **934** dossiers d'indemnités journalières et **684** dossiers Pôle emploi
- >> **426** recrutements dont **147** saisonniers et jobs d'été
- >> **71** avancements de grade et 8 promotions internes
- >> **63** dossiers de médaille du travail instruits
- >> **52** accompagnements en évolution professionnelle
- >> **30** départs à la retraite
- >> **2 587** jours de formation suivis par **761** agents, **1 497** actions de formation réalisées
- >> **81** aménagements de poste pour l'Agglo et 39 pour la Ville
- >> **80 000 €** dans des aménagements de postes, mises aux normes, des équipements pour le risque de pénibilité physique et le travail en hauteur, environnement accidentogène
- >> **158** forfaits « mobilités durables » versés en 2024 au titre de l'année 2023.

BUDGET AGGLO

CA 2023 = 24 409 507 € / BP 2023 = 25 533 374 €

BUDGET VILLE

CA 2023 = 11 820 820 € / BP 2023 = 12 384 920 €

Mise en place d'un outil de suivi de la masse salariale (Adelyce)

DIRECTION DES SYSTÈMES DE L'INFORMATION (DSI)

[14 agents]

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) est une fonction clé au sein de la Mairie, du CCAS, de la Communauté d'Agglomération, du CIAS. La DSI est chargée de planifier, de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer les systèmes informatiques et téléphoniques utilisées par les quatre entités pour atteindre ses objectifs. Elle maintient également le socle numérique des écoles primaires et maternelles de l'agglomération.

29 quai Silguy
40 000 Mont de Marsan

LA DSI EST RESPONSABLE

- de la gestion et de la maintenance de l'infrastructure informatique et téléphonique
- de la sécurité de l'information, tel que de la protection des données sensibles de l'organisation contre les cyberattaques et autres menaces.

Dans l'ensemble, la DSI joue un rôle essentiel dans la transformation numérique, en assurant une utilisation efficace et efficiente des technologies de l'information pour soutenir la stratégie globale de l'organisation.

LES MISSIONS PRINCIPALES DE LA DSI COMPRENNENT

1. La planification stratégique : elle définit les priorités, les budgets et les échéances pour la mise en œuvre des systèmes et des technologies numériques.

2. La gestion des projets informatiques : elle supervise la gestion des projets numériques, y compris la définition des objectifs, la planification des ressources, la coordination des activités et la gestion des risques.

3. La gestion des infrastructures informatiques et téléphoniques :

la DSI assure la gestion, la maintenance et l'évolution de l'infrastructure numérique de l'organisation, y compris les serveurs, les réseaux, les bases de données et les logiciels.

4. La sécurité de l'information :

la DSI est responsable de la protection des données sensibles de l'organisation contre les cyberattaques et autres menaces. Elle élabore et met en œuvre des politiques de sécurité, gère les incidents de sécurité et sensibilise les utilisateurs aux risques de sécurité en lien avec le DPO et le RSSI.

5. La gestion des services informatiques :

la DSI fournit des services informatiques aux utilisateurs de l'organisation, y compris l'assistance technique, la résolution des problèmes et la gestion des demandes de service.

6. La veille technologique :

la DSI est responsable de la veille technologique pour identifier les tendances et les innovations en matière de technologies de l'information qui pourraient bénéficier à l'organisation. Elle évalue les nouvelles technologies et détermine comment les intégrer dans l'infrastructure numérique de l'organisation.

LA DSI EST COMPOSÉE DE 14 AGENTS

>> Cellule de direction

1 DSI, 1 DSI adjoint, 1 assistante administrative

>> Cellule d'Assistance

5 agents (dont 2 dédiés aux écoles)

>> Cellule Réseaux et Systèmes Informatiques et Téléphoniques
6 agents

LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA DSI

>> Instaurer la confiance auprès des services

- Fournir un service de qualité
- Garantir la continuité de service
- Garantir la sécurité
- Communiquer
- Écouter

>> Aligner les Systèmes d'Informations sur les besoins des services

- Créer de la valeur pour les métiers
- Sécuriser le portefeuille applicatif
- Mettre en œuvre les évolutions réglementaires
- Moderniser le patrimoine
- Mettre en place les infrastructures réseaux, systèmes et téléphoniques
- Enrichir le bouquet de services
- Favoriser les mutualisations

>> Innover et moderniser

S'appuyer sur les outils et technologies de pointe

- Faciliter les usages
- S'afficher comme offreur de services auprès des directions et services
- Communiquer sur ses services
- Démontrer son savoir-faire

LES MOYENS POUR ATTEINDRE LA CIBLE

>> Gérer les ressources

- Mobiliser de façon efficace les ressources de la DSI
- Prendre en compte la dimension humaine des équipes
- Gérer les ressources matérielles et financières

>> Piloter

- Rapprocher les équipes de la cellule assistance et de la cellule Réseaux
- Systèmes Informatiques et téléphoniques
- Mesurer, piloter
- Impliquer les agents

>> S'outiller

- S'appuyer sur des méthodes et des référentiels
- Mettre en place des outils collaboratifs

RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES SYSTEMES DE L'INFORMATION

EN 2023

ORGANISATION DE LA D.S.I.

L'année 2023 est dans la continuité de l'année 2022 c'est à dire en perpétuel changement. Il est difficile de maintenir une organisation stable lorsque l'effectif n'y est pas.

AUDIT ET SUPERVISION DES RÉSEAUX - CYBER SÉCURITÉ

Les subventions de l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes de l'Information) nous ont permis d'auditer le système central de la Mairie et de l'Agglomération de Mont de Marsan.

Une plateforme de supervision des systèmes et divers outils de gestion des postes informatiques ont été mis en œuvre.

Des sessions de sensibilisation aux attaques cyber ont été dispensées aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux correspondants numériques.

SOCLE NUMÉRIQUE DES ÉCOLES

13 écoles ont été dotées d'un nouveau socle numérique (277 tablettes).

A VENIR

- >> Harmonisation des infrastructures informatique et télécoms de l'Agglo-Mairie, des écoles, du CCAS-CIAS (2023-2025)
- >> Participation au Développement de l'Intranet via l'interfaçage avec les logiciels métiers
- >> Rédaction de la Politique de Sécurité des Systèmes de l'Information (PSSI)

EN CHIFFRES

52

sites plus les écoles à interconnecter

1 086

Ordinateurs (dont 380 dans les écoles) - 304 tablettes et 133 Tableaux Numériques

106

photocopieurs

1 000

lignes de télécommunications (fixes, mobiles et accès internet)

24

Tera Octets de données (hors applications métiers hébergées chez les éditeurs)

2 332

interventions

15

stagiaires accueillis de la 3^e au BTS-DUT

RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

[15 agents]

La Direction de la Communication accompagne les différents services dans la diffusion de leurs informations, actualités et événements, en veillant à adapter le message et le support en fonction des objectifs établis, dans le but de valoriser les actions de la collectivité.

Hôtel de Ville
40 000 Mont de Marsan

EN 2023

ORGANISATION ET MISSIONS :

La Direction de la Communication est composée comme suit :

- 1 directeur de communication
- 1 assistante administrative
- 4 chargés de communication
- 1 chargée d'événementiels et partenariats
- 1 pôle PAO composé de 3 graphistes (dont 1 photographe) et d'1 alternante en communication graphique
- 1 pôle digital composé d'1 vidéaste, 2 communities manager et 1 webmaster.

>>Tour de France :

7 Juillet - Mont de Marsan -

Budget : 22 000 €

Accueil du départ de la 7^e étape du Tour de France avec en préambule l'inauguration du vélodrome Luis Ocaña en présence de Christian Prudhomme (Directeur du Tour) et Bernard Thévenet (double vainqueur du Tour).



>>Ouverture d'un compte LinkedIn :

Septembre

L'Agglo étend sa présence sur les réseaux sociaux avec un compte LinkedIn dont l'utilisation par les collectivités est en plein boom.

>> Évolutions :

- Accueil d'une chargée d'événementiels et de partenariats
- Déploiement de la nouvelle charte graphique

RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

A VENIR

>> Déménagement dans des nouveaux locaux
>> Refonte graphique du magazine m2m.ag : en complément de la refonte des sites internet, la refonte du magazine interviendra pour réactualiser un support qui a bien vécu. Il permettra une meilleure complémentarité entre les différents supports de communication pour répondre aux usages et enjeux actuels.



**OFFREZ UN ÉCRIN
0% PLASTIQUE
À VOTRE EAU DE SOURCE
100% LOCALE !**

Une eau acheminée chez moi avec zéro traitement



Carafe en vente à l'Office de Tourisme,
de Commerce et de l'Artisanat



EN CHIFFRES

>> Réseaux sociaux :

Facebook

Agglo : **6,8 k** / Ville : **18 k** / Arènes du Plumaçon : **2,2 k**

Instagram

Agglo : **2,3 k** / Ville : **8,3 k** / Arènes du Plumaçon : **1,7 k**

YouTube

Ville / Agglo : **21,6 k** /
Arènes du Plumaçon : **2,3 k**

LinkedIn

Agglo : **758** abonnés

>> Magazine m2m.ag :

5 numéros / an

>> Presse

166 envois presse dont :

- 107 Ville / 54 Agglo / 5 mutualisés
 - 45 communiqués de presse / 93 informations presse / 26 invitations presse / 2 dossiers de presse
- 12** newsletters Arènes du Plumaçon

>> Diffusion aux services en interne Ville et / ou Agglo

34 diffusions de documents effectuées, dont :

- 24 campagnes d'affiches
- 10 campagnes de flyers ou programmes

>> Campagnes Decaux :

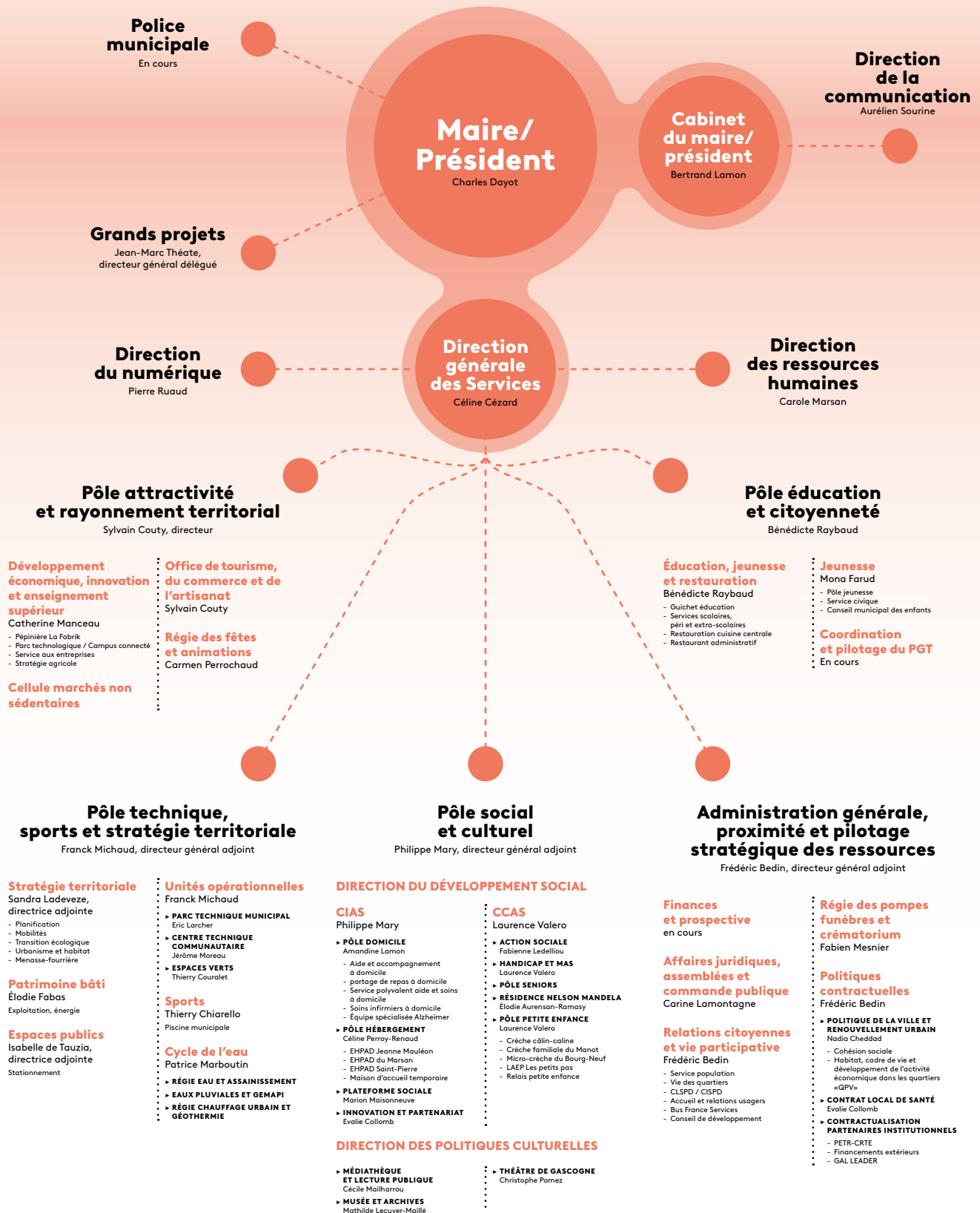
110 campagnes (dont quelques-unes identiques mais sur des périodes différentes : Madeleine, Musée, carafe d'eau...), dont :

- 55 Ville / Agglo (venant de nos services)
- 55 issues de structures extérieures (Maison du don, associations, CPAM, etc)



ORGANIGRAMME MONT DE MARSAN VILLE & AGGLO

AVRIL 2024



The page features a solid green background. In the top right corner, there is a large, light green, rounded shape with a white circle inside. In the center, the text 'UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT' is displayed in a white, sans-serif font, overlaid on a large white circle. At the bottom left, there is a smaller white circle. The overall design is minimalist and modern.

UN TERRITOIRE
ATTRACTIF ET
INNOVANT



3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

[6 agents]

La Direction possède 2 compétences. Elle accompagne les entrepreneurs locaux et veille à favoriser un environnement propice à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises et de la formation supérieure sur le territoire

Pépinière d'entreprises

LA FABRIK

Parc SO WATT
236 avenue de Canenx
Mont de Marsan

Campus connecté

Site de l'INSPE
335 rue de Saint Pierre
Mont de Marsan

Une commission « développement économique, tourisme et enseignement supérieur » composée de 26 élus, s'est réunie 5 fois, coprésidée par 2 vice-présidents, M. Bonnet et M. Carrère.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

>> **Accompagnement des entreprises du territoire : appui à la création, développement, transmission-reprise :**

- accompagnement individuel des projets d'entreprises
- mise en œuvre d'aides aux entreprises
- soutien aux structures d'accompagnement à la création/reprise d'entreprises et réseaux d'acteurs

>> **Création d'un environnement favorable à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises**

- stratégie foncière économique
- gestion de l'offre foncière et immobilière économique communautaire
- observatoire foncier et économique
- animations et promotion du territoire

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- toute action en faveur du développement de la formation supérieure sur le territoire
- gestion et animation du campus connecté

EN 2023

>> **4^{ème} édition de Mars@hack :**

29 mars 2023 - IUT des Pays de l'Adour à Mont de Marsan

Toujours en partenariat avec la Base Aérienne 118 et ses équipes de cyberdéfense ainsi que l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et le département Réseaux et Télécommunications de l'IUT montois, Mars@hack a réuni 110 « ethical hackers » (en présentiel et distanciel) autour de la compétition « capture the flag », tandis qu'en parallèle, près de 140 participants (étudiants, entreprises, partenaires...) ont pu assister aux conférences : sensibilisation aux différents types d'attaques, présentation de solutions possibles adaptées aux petites et grandes entreprises tous secteurs confondus par des acteurs régionaux et nationaux, témoignage d'une PME victime de ransomware, démonstration de piratage, présentation de la chaîne de sécurité du numérique locale et nationale.

>> **4^{ème} rentrée au Campus connecté :**

11 septembre 2023 - Campus connecté

Depuis sa création en 2020, le Campus connecté montois voit son nombre d'étudiants augmenter à chaque rentrée. 2023 aura vu ses effectifs passer de 23 à 32 étudiants, soit une augmentation des effectifs de près de 40 %.

Outre le choix d'une modalité d'enseignement innovante, ils suivent en distanciel des formations de BAC + 1 à BAC +5 de tous horizons : santé publique, agriculture, sciences de la vie, gestion, sociologie, communication, psychologie, lettres modernes, langues ou encore droit. Plus qu'un espace de travail, le Campus connecté devient également un tiers-lieu vivant. Aussi, avec la création d'un bureau des étudiants en 2023, les étudiants du Campus trouvent progressivement leur place dans la vie étudiante montoise.

Pour accompagner ces étudiants, une tutrice supplémentaire a été recrutée dès septembre 2023.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

FAITS MARQUANTS

>> Une 1^{ère} année de fonctionnement du Centre de ressources en cybersécurité (CRC)

- sensibilisations collectives tout au long de l'année sur les risques cyber auprès des TPE, étudiants, agents et élus du territoire
- nombreuses rencontres avec les acteurs publics et institutionnels et réseau des entreprises du secteur numérique : Campus Cyber régional de Nouvelle-Aquitaine, CLUSIR 40-64, ALPI...
- accompagnements des entreprises du secteur numérique dans l'obtention de la labellisation Expert Cyber
- partenariat avec le Campus Landes en construction pour proposer aux entreprises une formation de « référent cybersécurité en TPE, PME » à compter de 2024
- Le CRC référent « MonAideCyber » dans Les Landes pour le compte du Campus Cyber régional et de l'ANSSI Nouvelle-Aquitaine : 11 diagnostics réalisés dont la réalisation a parfois conditionné l'obtention de certaines aides régionales.

>> **Élaboration du nouveau règlement d'intervention des aides aux entreprises de Mont de Marsan Agglo** au regard de la stratégie économique et des orientations du Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Agglomération ainsi que des critères d'éco-socio-conditionnalités issus du dernier SRDEII schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de Nouvelle-Aquitaine.

Ce nouveau règlement, applicable à compter de 2024, comprend notamment :

- des aides aux investissements matériels et immatériels (aménagement intérieur, vitrine et enseigne et déploiement d'outils numériques) des commerces et artisans de proximité implantés en centres villes urbains, QPV et centres bourgs ruraux
- des aides en matières de R&D et Innovation à destination des TPE/PME
- une aide à la réhabilitation de friches économiques pour faciliter l'optimisation foncière
- des aides à l'immobilier d'entreprises déléguées au Département des Landes.

A VENIR

- >> Adoption et mise en œuvre du nouveau règlement d'intervention des aides aux entreprises
- >> Poursuite de la mise à jour de la stratégie foncière économique élaborée en 2021, incitant à la sobriété foncière et à la valorisation des friches et disponibilités foncières
- >> Poursuite et développement de l'offre du Centre de Ressources en Cybersécurité
- >> Adoption et mise en œuvre des premières actions du SLESRI schéma local d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation
- >> Poursuite du développement du Campus connecté : objectif 40 étudiants

EN CHIFFRES

104

projets d'entreprises accompagnés

(étude de projet, informations économiques territoriales, recherche de foncier et immobilier d'entreprise, financements, mise en relation)

641

emplois dans les 99 entreprises installées en parcs d'activités communautaires

1,2 ha

de fonciers commercialisés en parcs d'activités communautaires

14

formations supérieures différentes préparées au Campus connecté de Mont de Marsan Agglo



3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

OFFICE DE TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

[10 agents]

L'OTCA assure l'accueil et l'information touristique sur le territoire, l'exploitation et la gestion d'équipements. L'Office met également en œuvre la politique locale du tourisme, apporte un concours technique à la réalisation de projets et d'opérations touristiques à caractère structurant, assure la promotion touristique du territoire et des équipements communautaires. Il coordonne les interventions des divers partenaires, soutient l'amélioration et le développement du commerce et de l'artisanat en répondant aux objectifs communautaires. Enfin, il anime le montage et la commercialisation de produits touristiques.

1 place Charles de Gaulle
40 000 Mont de Marsan

EN 2023

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'OTCA est réparti entre 5 pôles :

- >> Le pôle « direction » qui a pour missions principales de diriger la structure, l'équipe, gérer la représentation extérieure, le lien avec l'Agglomération, construire et gérer les budgets, les dépenses et recettes, le dossier RH des agents
- >> Le pôle « commercialisation et développement » qui gère principalement les groupes et le tourisme d'affaires, mais aussi la gestion des équipements : meublés et aire de camping-cars
- >> Le pôle « accueil » qui assure le conseil et le renseignement des visiteurs au travers d'une vitrine touristique physique. Le pôle accueil gère également une boutique qui propose des produits en cohérence avec l'image de la destination
- >> Le pôle « commerce » accompagne les porteurs de projets pour la création, la reprise ou la transmission d'entreprises. Ce pôle développe également l'offre en animations
- >> Le pôle « communication/promotion » gère les outils et crée les supports nécessaires pour informer les visiteurs et promouvoir notre destination. Ce pôle mène des actions promotionnelles dans le cadre de salons, d'accueil presse et la réalisation d'opérations spécifiques.

>> Naissance de notre Ambassadeur Lou Capèt :

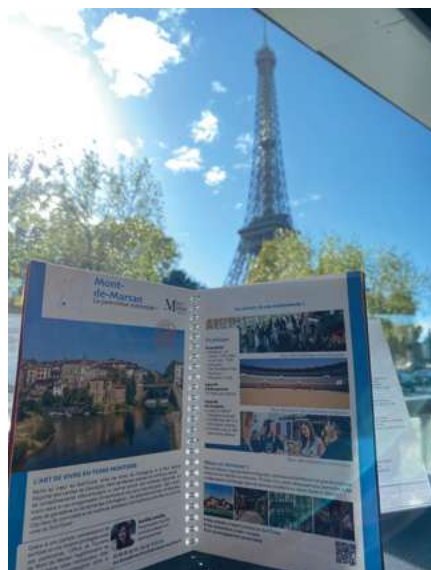
28 juin 2023 - Mont de Marsan Agglo - Budget : 2 000 €

L'OTCA s'est doté d'un avatar, Lou Capèt, pour poursuivre la promotion de notre territoire autour de la parenthèse inattendue. Son rôle est d'assurer une médiation et des explications sur des traditions et spécificités locales qui ne sont pas toujours accessibles au premier venu.

>> OP VIP – Mont de Marsan Destination Affaire !

Octobre 2023 - Quai de Seine à Paris - Budget : 2 000 €

Grâce au réseau Congrès Cités, l'OTCA participe tous les ans à l'opération promotionnelle organisée sur Paris pour rencontrer des organisateurs d'événements nationaux, pas forcément des congrès, qui cherchent des solutions d'accueil en province.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

OFFICE DE TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT



>> **Nouvel agencement de la boutique :** avril 2023 – OTCA - Budget : 3 000 €

Afin de mieux valoriser ses produits et dans l'optique d'offrir plus de variétés dans nos offres, l'OTCA a retravaillé le mobilier et l'aménagement de cet espace pour notamment trouver la place pour les produits à l'image de Lou Capèt.

>> **De nouveaux services à l'accueil :**

- L'OTCA a renouvelé son mobilier de l'Espace Boutique pour proposer plus de produits représentatifs de notre territoire.
- Nous avons également investi dans un logiciel de Billetterie permettant de développer la vente en ligne mais également des offres de billetterie pour les événements hors Théâtre de Gascogne, type concerts ou événements sportifs.
- Un programme d'accueil pour les nouveaux arrivants avec la BA 118.

A VENIR

>> Développer les offres de billetterie sur le territoire de l'Agglomération pour accompagner les événements.

>> Aller à la rencontre des Mairies pour mieux valoriser leur patrimoine, leurs événements en s'appuyant sur l'image de Lou Capèt

>> En réflexion, retravailler l'aménagement de l'aire de camping-cars pour stabiliser un modèle économique rentable pour l'OTCA et avec un niveau de services correspondant aux standards de ce type d'équipement.

EN CHIFFRES

10 000

record de fréquentation
à l'OTCA sur la saison estivale

300

nombre de produits boutique
référéncés à l'OTCA pour être
une vitrine des Landes Intérieures

10,2 %

taux de vacances commerciale
en octobre 2023,
le plus bas depuis 2016



3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

RÉGIE DES FÊTES ET DES ANIMATIONS

[4 agents]

La Régie des Fêtes et des Animations a pour mission d'organiser les fêtes patronales, les manifestations festives et locales et d'assurer la coordination des divers partenaires susceptibles d'intervenir à l'occasion, dans l'organisation de ces manifestations.

479 avenue Maréchal Foch
40 000 Mont de Marsan

La Régie des Fêtes est dotée de la seule autonomie financière. Elle est administrée sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal de la Ville de Mont de Marsan par un Conseil d'Exploitation (composé de 15 membres), sa présidente et sa directrice.

ORGANISATION ET MISSIONS :

A partir du mois de mai et jusqu'à la fin des Fêtes de la Madeleine, 5 agents saisonniers viennent compléter progressivement l'équipe de billetterie.

Différentes commissions composées de bénévoles (bandas, journée des Pitchouns, arènes) viennent aider l'équipe de la Régie pour l'organisation des fêtes.



EN 2023

>> Organisation du Carnaval :

25 mars – Arènes - Budget : 6 200 €

Reprise du format habituel en centre ville avec la cavalcade, des animations pour enfants, manèges... Une édition sur le thème des animaux et une mise à l'honneur des traditions landaises.



>> Animations de Noël :

décembre 2023 – Centre-ville - Budget : 65 000€

Marché de Noël place de Gaulle et dans les Halles ; animations variées en centre-ville.

>> Fêtes de La Madeleine :

du 19 au 23 juillet - Centre-ville et arènes du Plumaçon -

Budget : 2 000 000 €

Fêtes patronales mêlant festivités, tradition landaise et taurine.

EN CHIFFRES

38 459

entrées pour les spectacles taurins, corridas et novilladas

520 000 €

subvention d'équilibre

>> budget 2023 :

2 417 293,07 €

recettes réalisées

2 402 494,27 €

dépenses réalisées

14 798,80 €

résultat de l'exercice

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

[19 agents]

La direction de la Voirie, compétence communautaire, gère les 550 km de voirie communale des 18 communes de l'agglomération dont 185 km sur Mont de Marsan. Le stationnement est une compétence communale. D'autres thématiques sur le domaine public de Mont de Marsan tels que l'éclairage public, le mobilier urbain, les voiries sur le domaine privé de la commune et les voies communales non revêtues, la vidéoprotection, le développement de la fibre interne de la ville sont suivies par la direction.

Direction des Pôles
Techniques, de la Stratégie
Territoriale et des Sports
8 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

Parking souterrain du Midou
Allées Raymond Farbos
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS :

La direction conduit les travaux externalisés d'aménagement, de réfection et d'entretien des routes comprenant les VRD, la signalisation horizontale et verticale, des travaux d'aménagement des Conseils de quartier. Elle organise aussi la gestion des eaux pluviales de voirie en coordination avec la Direction du Cycle de l'Eau.

De plus, des travaux sont effectués dans divers équipements : cours d'école, parcs, aire de jeux, équipements sportifs extérieurs, parkings...

Par ailleurs, notre service traite les arrêtés de circulation et de stationnement pour la commune dans le cadre des pouvoirs de police du Maire, et les permissions de voirie dans le cadre de la police de conservation, pouvoir du Président, pour les 18 communes de l'agglomération.

Le service du domaine public communal gère aussi la perception de la Taxe Locale de Publicité, instruit les demandes d'enseignes et de publicité au travers de son règlement intercommunal de Publicité pour Mont de Marsan. La gestion des droits lors du marché de Mont de Marsan et des forains lors des manifestations est également effectuée par ce service.

>> 19 agents : 1 directrice ; 7 agents à la direction de la Voirie ; 1 responsable du Stationnement et 9 agents au service du Stationnement ; 1 assistante comptable
La direction de la Voirie a été mutualisée en 2015 entre agents de l'agglomération et agents de la Ville.

EN 2023

>> Réfection de chaussée sur les communes :

de fin août 2023 au 1^{er} trimestre 2024 - Mont de Marsan Agglomération
Budget : 698 377 € TTC

- Benquet : Chemin de Lartigue, chemin de Laouga
- Bougue : plateau RD1 devant école de Bougue, place du Moulin, Chemin de Harpaillot
- Campagne : rue de la Mairie, rue de Lacroix, route de Siugos, rue Jeanbeylet, rue de Nautucq
- Campet Lamolère : route du Broc
- Geloux : rue de Barreyre, piste de Bertruc
- Pouydesseaux : chemin des Frères Bordes
- Uchacq et Parentis : route de Loubit, route de Saint-Martin
- Saint-Perdon : route du Rotche, sentier des Écoles, impasse des Palombes, rue Jean Broys, impasse des Prairies.
- Saint-Pierre-du-Mont : impasse Albert, rue de Latrillette, rue de la Bourgoge, rue Chambrelent, chemin de Larreigne, rue Camille Claudel, îlots Kennedy, plateau et revêtement boulevard Mont Alma pour partie (reste à réaliser)
- Mont de Marsan : avenue Général Lasserre.

>> Aménagement de la rue de la Croix Blanche et de la rue Dépruneaux :

du 6 mars 2023 à fin mai 2023 - Mont de Marsan - Budget : 235 889 € TTC

Aménagement des deux rues, des trottoirs, du stationnement, réfection de l'éclairage public, installation de conteneurs enterrés, de signalisation et de mobilier urbain.

- Rue de la Croix Blanche : diminution de la largeur de chaussée à 3 m, limitation de la vitesse à 30 km/h, élargissement des trottoirs entre 1,80 m à 2 m en béton désactivé avec du gravier roulés de couleur gris blanc,
- Rue Claude Dépruneaux : élargissement trottoirs de largeurs variables de 1 m à 1,40 m, diminution de la largeur de chaussée à 5 m, et limitation de la vitesse à 20 km/h – « Zone apaisée ».



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

>> **Aménagement de l'entrée Nord-Ouest :**
d'octobre 2023 à décembre 2025 - Mont de Marsan
avenues Henri Farbos et de Sabres

Budget : 3 873 983 € TTC.

Aménagement d'une entrée d'agglomération de 3 ha avenues de Sabres et Henri Farbos. Objectifs : améliorer le traitement paysager et la perception de cette entrée, réduire les emprises de circulation pour les plantations et pour les mobilités actives, améliorer les conditions de stationnement, lutter contre les îlots de chaleur, végétaliser (373 arbres plantés) et augmenter les espaces verts de 5 % à 20,8 %, développer, sécuriser les modes doux et créer des continuités cyclables (ml multiplié par 3). Mise en accessibilité des arrêts de bus ; réduire la vitesse et sécuriser les traversées piétonnes ; utiliser des matériaux pérennes, locaux durables : béton bas carbone poreux, enrobé poreux, dalles bétons engazonnés bas carbone ; améliorer la gestion des eaux de ruissellement par infiltration, et désimperméabilisation (noues plantées, caquettes d'infiltration, dalles engazonnées).



FAITS MARQUANTS EN 2023 :

>> Inauguration du Vélodrome Luis Ocaña lors du passage du Tour de France le 7 juillet 2023. La construction d'un anneau cycliste a permis de remplacer celui du Loustau ayant été démolie pour permettre l'extension de l'Hôpital :

- création anneau cyclable 200 m de long et 6,50 m de large au norme de la FFC
- édification d'un mur de soutènement de 265 m de long
- création parking 18 emplacements de stationnement dont une place PMR
- reconstitution du terrain de sport
- création de 3 couloirs d'athlétisme de 1,20 m de largeur
- création d'une aire pédagogique de sécurité routière pour les scolaires
- création de deux bassins d'infiltration de collecte et d'infiltration des eaux pluviales pour une capacité totale de 250 m³
- plantation d'une vingtaine d'arbres.

Coût : 815 000 € TTC.



A VENIR

AGGLO :

>> **réfection du Pont de la Douze à Saint-Avit :** pont à poutres en béton armé à 3 travées, classé après inspection de l'ouvrage en 3U. L'ouvrage est dans un mauvais état général et connaît des désordres structurels importants. Il est urgent de réparer ce désordre afin de pérenniser la structure.

>> **poursuite de l'aménagement de l'entrée Nord-Ouest :** avenue de Sabres, de septembre 2024 à décembre 2025

VILLE :

>> **Aménagement de l'îlot Laulom :**

Aménagement de l'ancienne friche Laulom en un jardin public en cœur de ville.

Création d'un parc arboré assurant une liaison douce entre la gare et les berges : un îlot de fraîcheur, une gamme végétale durable favorisant la biodiversité et la désimperméabilisation des sols, appliquant le concept du design actif.

Travaux de déconstruction : d'octobre 2023 à juin 2024.

Travaux d'aménagement : de mai 2024 au 1^{er} semestre 2025.

EN CHIFFRES

>> **Indicateurs financiers :**

2 266 195 € TTC : budget Voirie investissement
Mont de Marsan Agglomération

280 547 € TTC : budget Voirie fonctionnement
Mont de Marsan Agglomération

2 872 86 € TTC : budget Voirie investissement
Mont de Marsan

491 393 € TTC : budget Voirie fonctionnement
Mont de Marsan

36 234 € TTC : budget Voirie investissement Mont de Marsan Conseils de Quartier

>> **Indicateurs sur l'activité de l'année :**

5,005 km : Ml de voirie réfectionné en 2023

2 280 ml de voirie en rural,

2 275 ml sur Saint Pierre du Mont,

450 ml à Mont de Marsan

>> nombre de trottoirs refaits : **630 ml**

>> mobiliers urbains installés à Mont de Marsan : **283** dont 30 appuis vélos

>> nombre de luminaires d'éclairage public remplacés en 2023 : **627**

>> environ **900** arrêts de circulation

>> **300** permissions de voirie



3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

STATIONNEMENT

[10 agents]

La Régie Municipale des Parcs de Stationnement et ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) est un service qui a été créé en 2012 avec nomination d'un directeur et intégration des ASVP pour assurer la cohérence du service du stationnement.

La dépénalisation du stationnement de voirie a été mise en place en 2018. Les Parking Périssé, Mandela et Curie ont été intégrés en 2019.

Direction des Pôles
Techniques, de la Stratégie
Territoriale et des Sports
8 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

Parking du Midou
Allées Raymond Farbos
40 000 Mont de Marsan

>> 1 Directeur du stationnement ; 6 ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) ; 3 Agents d'Accueil/Exploitation/Régies ; + 1 assistante comptable partagée avec la Voirie

EN 2023

>> Remplacement à neuf de la vidéosurveillance du parking souterrain du Midou (comportant 11 caméras) :
février 2023 - Parking souterrain du Midou - Budget : 11 974,80 € TTC

ORGANISATION ET MISSIONS :

Le service assure 24h/24, 7j/7 et 365j/an l'accueil dans les parkings en ouvrage ou en enclos (parkings à barrières) avec contact par interphone aux caisses automatiques, bornes entrées et sorties ainsi que l'accueil physique tous les jours sauf dimanches et fériés de 7h à 14h pour la vente d'abonnement notamment. La maintenance des équipements (parking, péage et horodateurs) est assurée par le service et prestataires de services.

Les ASVP assurent la surveillance et le contrôle du stationnement payant et interdit ainsi que la surveillance générale des voies publiques (à pied et en véhicule sérigraphié ASVP) et les abords de deux écoles du centre-ville.

Les ASVP assurent également le marché forain non alimentaire (mardi matin aux arènes du Plumaçon). Un ASVP spécifique est également placier régisseur et remplace le placier titulaire au marché alimentaire St-Roch en son absence.

EN CHIFFRES

VOIRIE :

Recettes horodateurs et application Flowbird : **101 383 €**

Recettes FPS (Forfait Post Stationnement) reversés par l'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions) : **32 210 €**

Nombre de FPS (Forfait Post Stationnement) : **4 138**

PARCS DE STATIONNEMENTS :

Recettes horaires : **121 172 € TTC**

Recettes abonnements : **196 281 € TTC**

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

PATRIMOIRE BÂTI

[9 agents (8 ETP)]

Le service Patrimoine bâti est un service mutualisé Ville et Agglo chargé de la gestion et de l'entretien du patrimoine bâti et de la réalisation de projets bâtis pour les 2 collectivités en lien avec leur domaine de compétences (bâtiments administratifs, culturels, culturels, sportifs, scolaires, associatifs, techniques...)

Le service Patrimoine procède également au suivi des parcs des établissements recevant du public tant publics que privés

La direction du Patrimoine se compose d'un autre service qui assure la gestion de l'énergie et de l'exploitation des sites.

Pôle Technique
8 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS :

Le service Patrimoine bâti est un service mutualisé Ville et Agglo chargé de la gestion et de l'entretien du patrimoine bâti et de la réalisation de projets bâtis pour les 2 collectivités en lien avec leur domaine de compétences (bâtiments administratifs, culturels, sportifs, scolaires, associatifs, techniques...)

Le service Patrimoine procède également au suivi des parcs des établissements recevant du public tant publics que privés.

La direction du Patrimoine se compose d'un autre service qui assure la gestion de l'énergie et de l'exploitation des sites.

>> 1 directrice, 7 techniciens bâtiment et une assistance

EN 2023

>> **Réaménagement de locaux à la police municipale :**

de mai à novembre - place du Général Leclerc - Budget : 34 000 €

Réorganisation de bureaux, aménagement des sanitaires, création d'une salle d'armes, relamping, déplacement de la baie informatique.

>> **Remplacement de toiture amiantée sur bâtiments sportifs :**

été - salle du Pégly et salle du Beillet - Budget : 415 000 €

Réfection complète des toitures.

>> **Aménagement d'un accueil périscolaire :**

de mars à septembre - école de Laglorieuse - Budget : 267 000 €

Aménagement d'un accueil périscolaire de 80 m² avec une salle d'activité aménagée avec bureau et sanitaires.

A VENIR

>> Réhabilitation du CaféMusic' : chantier en cours dont la fin est prévue à l'été 2024.

>> Démolition du lycée Saint- Vincent dans le cadre de la réhabilitation du Musée Despiau-Wlérick.

>> Démolition de l'îlot insalubre à l'angle de Fontainebleau et de Saint-Jean-d'Août en vue de la réalisation de logements.



EN CHIFFRES

Entretien de

200

bâtiments soit 180 000 m²

42

établissements scolaires et
périscolaires 55 000 m²

1 M d'€

d'investissement / an sur le scolaire

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

EXPLOITATION ÉNERGIE

[2,8 ETP]

Exploitation et maintenance des installations / gestion de l'énergie.

Direction des Pôles Techniques
8 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

MISSIONS ET COMPÉTENCES

>> Exploitation :

- **Contrôles réglementaires (programmation et levées de réserves)** : équipements de travail et levages (matériels et véhicules avec levage, scénique, outillage), installations électriques, ascenseurs et monte-charges, efficacité énergétique et polluants atmosphériques, systèmes de sécurité incendie, équipements de jeux, équipements sportifs, tribunes et gradins.
 - **Sécurité des Bâtiments (programmation maintenance préventive et gestion du curatif)** : alarmes et centrales incendie, désenfumage, extincteurs et éclairage de secours sonorisation d'urgence, contrôles d'accès, alarmes intrusion, télésurveillance et gardiennage, protection anti-foudre, gestion des clés.
 - **Maintenance préventive et curative** : ascenseurs et monte-charges, portes automatiques, portes basculantes et sectionnelles, portails automatiques, groupes électrogènes, pompes de relevages, ballons électrosolaires.
 - **Équipements de cuisine** : acquisition et maintenance préventive et curative des équipements cuisson, froid, laverie, réseaux d'extraction, vidange bacs à graisse et fosses.
 - **Entretien des locaux** : gestion des marchés de nettoyage des locaux et des vitres, maintenance préventive et curative du matériel d'entretien des locaux (48 matériels).
 - **Gardiennage** : gestion des marchés de surveillance du marché St-Roch et des levées de doute (après alarmes).
 - **Piscine** : suivi du marché d'exploitation (chauffage et traitement air-eau), gestion du matériel d'exploitation (robots et matériel de nettoyage).
- #### >> Énergie :
- **Chauffage** : gestion du marché d'exploitation de chauffage et climatisation (installations gaz, géothermie, PAC), gestion du marché d'exploitation des chaudières murales, VMC et extracteurs (65 logements et divers), suivi des consignes, optimisation et réduction des consommations d'énergie.
 - **Énergies** : gestion des marchés électricité et gaz (groupement d'achat SYDEC), eau et assainissement (Régie des eaux, SYDEC, SOGEDO), géothermie (Régie des eaux), suivi des consommations et factures, ouverture, fermeture et modification de compteurs.

EN 2023

>> Mise en place du Plan de sobriété énergétique, performance énergétique et décret tertiaire :

Sobriété énergétique : consommation générale énergie en diminution
Électricité : consommation ↑ + 4 % , facture ↑ +75 %

Gaz : consommation ↓ - 14 % , facture ↑ + 85 %

Performance énergétique : relamping serres, pôle technique, Espace François Mitterrand, gymnase Rozanoff, salle du Beillet, salle Dorgambide, stade Boniface, parking Rozanoff, médiathèque.

Budget : 100 000 €

Décret tertiaire : 23 sites VILLE, 25 sites AGGLO en suivi sur OPERAT

>> Renouvellement du marché d'exploitation de chauffage et de la piscine (notification mai 2022) :

2022 / 2027

Budget : 133 000 € (piscine : maintenance et travaux) | 312 000 € (maintenance et travaux chauffage, ECS, climatisation).

Travaux 2023 : École St-Avit, Parc Technique, École Biarnes, Maison Camille Pédarré, Salle Georges Brassens, Médiathèque, École St-Martin-d'Oney, EPAHD du Marsan, Jeanne Mauléon et St-Pierre, Stades Jacques Foix, Boniface, Plaine des jeux, Salles escrime et ping-pong, Salle de l'Argenté, École Jules Ferry.

>> Renouvellement des équipements :

- Renouvellement ou acquisition matériel d'entretien (auto-laveuses et aspirateurs) : salle Georges Brassens, Halles de la Madeleine, Maison Lucbernet, Hall de Nahuques, serres, Salle Joëlle Vincens, Auberge landaise, Vestiaires et Dojo Boniface, salle de l'Argenté.

Budget : 28 000 €

- Renouvellement ou acquisition de matériel d'équipement de cuisine : écoles : Laglorieuse, St-Perdon, primaire Bourg-Neuf, Centre, Bougue, Campagne, Biarnès, Benquet et CLSH Ménasse ; salle Georges Brassens, Cuisines Centrales

Budget : 70 000€

A noter : les baisses de consommations en chauffage ont permis de limiter l'augmentation des factures (diminution des consignes de température).

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

EXPLOITATION ÉNERGIE

TEMPS FORTS

- renouvellement du service Exploitation en totalité (3 départs, 2,8 arrivées) : perte de la mémoire collective du service et nécessité de réappropriation des process
- augmentation du prix de l'énergie
- renouvellement de 23 marchés d'exploitation arrivant à échéance fin 2023 : en cours

A VENIR

Études pour le développement d'énergies renouvelables : photovoltaïque, extension de boucles de réseau de chaleur.

EN CHIFFRES

VILLE

93 000 m²

de patrimoine Ville :

2 566 550 €

en exploitation dont

2 395 000 € de fluides et

1300 factures dont 855 pour les fluides

AGGLOMÉRATION :

8 000 m²

de patrimoine agglomération hors scolaire :

867 150 €

en exploitation dont

543 000 € de fluides

55 000 m²

de patrimoine scolaire :

1343 000 €

en exploitation dont

1 150 000 € de fluides et

1250 factures dont 640 pour les fluides

50

marchés et contrats d'exploitation

1 600

demandes e-ATAL traitées

3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

[14 agents]

La Politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants (zones d'habitations où vit la population la plus fragile et la plus pauvre du point de vue socio-économique).

Elle est mise en œuvre au moyen du Contrat de ville.

Elle traite tous les sujets de la vie des habitants au quotidien.

3 antennes à Mont de Marsan :
La passerelle sur le Peyrouat
Bureaux à la Moustey
Siège de l'Agglomération

Composition de l'équipe : une direction, des coordonnatrices, des médiateurs réussite éducative, des médiateurs tranquillité publique, référents jeunesse, enfance.

>> **Les territoires d'intervention sont :**

- le quartier Nord : Peyrouat – Hélène Boucher – Gouaillardet (2 400 habitants) à Mont de Marsan
- le quartier de la Moustey (1 400 habitants) à Saint-Pierre-du-Mont

Ce sont des quartiers prioritaires où vit la population la plus fragile et la plus pauvre du point de vue socio-économique. Au sein de l'équipe : une directrice, des coordonnatrices, des médiateurs réussite éducative, des médiateurs tranquillité publique, des référents jeunesse.

>> **Des priorités sont données dans différents champs :**

- Cohésion sociale
- Éducation et soutien à la parentalité
- Insertion emploi
- Tranquillité publique
- Accès aux droits
- Culture Sport Loisirs
- Inclusion numérique
- Citoyenneté
- Santé



EN 2023

>> **Dictée pour tous :**

jeudi 15 juin - Auberge landaise - Budget : 2 000 €

« La Dictée pour tous, la plus belle façon d'être ensemble »

Objectif : fédérer la population autour du patrimoine linguistique français, de se challenger et de performer.

Depuis la célèbre dictée de Bernard Pivot, cet exercice est connu de tous, il s'est démocratisé dans les médias, dans les villes, dans les cités...

Quelques chiffres et dates :

- en 2017 : 500 participants au Château de Versailles
- 2019 : 200 participants au Palais de l'Élysée
- 2021 : à Marseille
- mai 2023 : 5 000 participants sur les Champs Élysées
- « depuis 2013, 650 dictées organisées, 409 partenaires et 83 500 participants »

>> **Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) :**

année scolaire, sauf durant les vacances scolaires -

Budget : 10 000€ de fonctionnement (hors rémunérations)

2 fois par semaine pour chaque école, 3 fois pour l'école Frédéric Mistral afin de se caler à l'organisation du Clas de l'Association de Quartier de la Moustey. Localisation : les écoles élémentaires en Réseau d'Éducation Prioritaire : Argenté / Péglé / Peyrouat ainsi que l'école des Arènes pour Mont de Marsan, et l'école Frédéric Mistral à St-Pierre-du-Mont.

Dispositif d'appui à la parentalité pour accompagner les enfants à la réussite scolaire. Il permet d'offrir aux enfants l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin, et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social, pour s'épanouir et réussir leur parcours éducatif, en complément de l'école.

Les élèves repérés par les équipes enseignantes vont se voir proposer 2 soirs/semaine après la classe une aide au travail personnel suivie d'une activité ludique ou récréative. Travail en petits groupes, recrutement de 21 intervenants extérieurs pour accompagner les enfants, 1 référent Clas identifié sur chaque école, 4 séances organisées en fin d'année au Collège Victor Duruy pour tous les CM2 des 3 écoles REP pour faciliter la transition CM2 / 6ème, avoir des échanges avec élèves du Collège et enseignants participants à « devoirs faits ».

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

>> Concertation avec les habitants des quartiers prioritaires du territoire :

de juin à octobre 2023 - le quartier du Peyrouat élargi (Hélène Boucher, Gouillardet et cité du Rond inclus) et le quartier de la Moustey.

Budget : 400 €

Une démarche pour « la participation citoyenne des quartiers » a été lancée en juin pour garantir la prise en compte de la parole des habitants et les associer au projet Quartier 2030.

Cette démarche participative des habitants est un processus qui implique activement les résidents des quartiers prioritaires dans le développement de leur environnement local.

La direction Politique de la Ville a mis en place plusieurs outils pour contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à leur quartier, pour promouvoir la cohésion sociale et pour améliorer leur qualité de vie :

- un questionnaire pour une consultation directe auprès des habitants
- une balade urbaine dans chaque quartier avec les habitants
- les rencontres citoyennes mensuelles avec les habitants

>> **Été 2023 : annonce ministérielle pour le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 ».**

Ce document reprendra les grands principes de la loi, posera les priorités et les axes transversaux suite aux différents travaux de concertation.

Il soulignera aussi le partenariat et la mobilisation du droit commun pour une meilleure synergie et transversalité entre toutes politiques sectorielles.

2023, nous pouvons nous satisfaire d'un socle opérationnel, d'une richesse d'acteurs associatifs, des habitants concertés.

Des dispositifs existants et qui ont eu un réel impact auprès des bénéficiaires PRE (Programme de Réussite Educative) - ASV (Atelier Santé Ville) - GUP (Gestion Urbaine de Proximité) - Clauses d'insertion - Juniors associations - Coup de pouce clé...

Adhésion au réseau ALIENA (Alliance pour l'Insertion et l'Emploi en Nouvelle-Aquitaine) anime le réseau des facilitateurs des clauses au niveau régional.

Participation aux journées nationales clauses à Paris « les trophées de la clause ».

A VENIR

>> Contractualisation du nouveau Contrat de Ville 2024-2030 avant le 31 mars 2024 :

4 priorités : Développement économique, Émancipation et Cohésion sociale, Citoyenneté Eco-citoyenneté et accès au droit, Habitat et cadre de vie tranquillité publique

>> Poursuite du projet cité Hélène Boucher en tant que porteur de Projet NPNRU

>> Reconduction de la Passerelle de la formation vers l'emploi avec le CREPI et France Travail : le 18 septembre 2024.

EN CHIFFRES

>> Enveloppe financière de Mont de Marsan Agglomération 143 000 € : **63 projets** qui se sont concrétisés dans les quartiers - **40 porteurs** associatifs qui mettent des actions en place dans les quartiers

>> Les clauses sociales dans la commande publique qui consistent à réserver des heures de travail pour des salariés éloignés de l'emploi dans les marchés publics : **10 926 heures** réalisées

>> **189 enfants inscrits au Clas** sur les 5 écoles

>> **Organisation de la Passerelle de la formation vers l'emploi** avec Pôle emploi et France Travail : **75 entreprises et organismes / 200 visiteurs**





UN TERRITOIRE SOLIDAIRE



4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

CCAS

[150 agents]

Le Centre Communal d'Action Sociale est en charge de l'action sociale, de l'aide légale, en partenariat avec le Conseil Départemental des Landes.

375 avenue de Nonères
40 000 Mont de Marsan

Il gère la petite enfance grâce à un pôle composé de :

>> trois structures petite enfance :

- le multi-accueil Câlin Câline
- la Crèche Familiale du Manot
- la Micro Crèche du Bourg Neuf

>> un LAEP les Petits Pas

>> un relais petite enfance juridiquement rattaché au CCAS mais rattaché fonctionnement au Pôle Petite Enfance

Et aussi :

>> 2 clubs séniors (Barbe d'Or et St-Médard)
>> 2 établissements médico-sociaux, juridiquement rattachés :

- la MAS Simone Signoret, établissement d'accueil de résidents polyhandicapés
- la résidence Nelson Mandela qui accueille les jeunes travailleurs du territoire

EN 2023

>> **Action sociale** : le développement d'actions collectives à l'attention des bénéficiaires du RSA débuté en 2022 a été poursuivi tout 2023 avec beaucoup d'implication des usagers.

>> **Clubs séniors** : la présence d'une animatrice est fortement appréciée par les bénéficiaires des clubs de plus en plus nombreux à revenir ; ces derniers accueillent désormais des personnes provenant de l'ensemble des communes de l'agglomération.

>> **Pôle Petite Enfance** : le terrain prévu pour la création d'une maison des 1000 jours a été trouvé. La structure devrait être construite sur un terrain au quartier du Beillet. Les actions de soutien à la parentalité ont lieu dans l'ensemble des structures et services petite enfance du CCAS en 2023.

>> **Crèche familiale** : les difficultés de recrutement de nouvelles assistantes maternelles sur le territoire ne nous permettent pas d'assurer le maintien de la capacité d'accueil de la crèche. Cette difficulté n'est pas propre à notre territoire mais est connue au niveau national.

>> **MAS** : La structure a subi en 2022 une forte mobilité de l'équipe encadrante, infirmière et administrative ayant mis la structure en difficulté. En 2023, les recrutements ont permis de stabiliser à nouveau les équipes et d'impulser une dynamique certaine, renforcée par un audit interne sur l'organisation du travail et de l'accompagnement des résidents.

EN CHIFFRES

>> **Petite Enfance** :

Nombre d'enfants accueillis en crèche : **209** : 117 à Câlin Câline, 30 à la Micro crèche et 62 à la crèche familiale

>> **Pôle Action Sociale** :

369 domiciliés en 2023 (270 en 2022). La hausse des domiciliés est constante sur les 3 dernières années
98 enfants pour 83 familles ont perçu l'allocation de rentrée scolaire (94 en 2022)

2 064 rendez-vous avec les assistants sociaux (1831 en 2022)

155 personnes suivies dans le cadre du RSA. Chiffre stable depuis 2 ans
1075 cartes de gratuité du TMA allouées (1049 en 2022).

>> **Clubs Séniors et Téléalarme** :

8 408 repas ont été distribués dans les 2 clubs (augmentation de 2484 repas par rapport à 2022)

80 bénéficiaires, dont 20 nouvelles inscriptions

530 personnes bénéficient de la téléalarme.

A VENIR

PÔLE ACTION SOCIALE

comme en 2022, poursuite des actions collectives, déploiement partenariat avec Pôle Emploi pour accompagner les bénéficiaires.

PÔLE PETITE ENFANCE

poursuite des actions de soutien à la parentalité dans les crèches par le biais d'ateliers enfants-parents financés dans le cadre d'appels à projet REAAP de la CAF des Landes.

MAS

stabilisation de l'équipe de direction, cadre de santé, infirmiers, développement d'activités partagées avec les familles, poursuite de l'ouverture de l'établissement sur son extérieur et développement des partenariats.

4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS

[189 agents]

Rattaché au CIAS du Marsan, il regroupe la Maison d'Accueil Temporaire (HT, HTU et AJ) et les EHPAD du Marsan, Jeanne Mauléon et St-Pierre, et accueille 264 résidents. Chaque EHPAD est habilité à 100% pour l'accueil de personnes bénéficiaires de l'aide sociale départementale.

EHPAD Jeanne Mauléon
532 avenue de Nonères
40 000 Mont de Marsan

Situé à Mont de Marsan dans un cadre verdoyant, l'EHPAD Jeanne Mauléon a ouvert ses portes en 1992. Il dispose de 76 places d'hébergement réparties en 72 chambres simples et 2 chambres couples. L'établissement accueille des personnes âgées de 60 ans et plus et est habilité à 100% à l'aide sociale départementale. A noter que des personnes de moins de 60 ans peuvent également être accueillies sous dérogation.

EHPAD du Marsan
54 rue Vice-Amiral Gayral
40 000 Mont de Marsan

Situé à Mont de Marsan sur les bords de la Midouze et dans un cadre verdoyant, l'EHPAD du Marsan a ouvert ses portes en 2004. Il dispose de 91 places d'hébergement réparties en 85 chambres simples et 3 chambres couples. L'établissement accueille des personnes âgées de 60 ans et plus et est habilité à 100% à l'aide sociale départementale. A noter que des personnes de moins de 60 ans peuvent également être accueillies sous dérogation.

EHPAD Saint Pierre
108 rue Marie Curie
40 280 Saint Pierre du Mont

Situé à Saint-Pierre-du-Mont au cœur du centre-ville et proche du Pôle Culturel, l'EHPAD Saint-Pierre a ouvert ses portes en 2008. Situé il dispose de 80 places d'hébergement dont 12 en unité protégée. L'établissement bénéficie également d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de 14 places qui accueille les résidents en journée du lundi au vendredi. L'établissement accueille des personnes âgées de 60 ans et plus et est habilité à 100% à l'aide sociale départementale. A noter que des personnes de moins de 60 ans peuvent également être accueillies sous dérogation.

ORGANISATION ET MISSIONS :

L'EHPAD accueille principalement des personnes âgées poly-pathologiques. Afin d'accompagner les résidents au quotidien, l'établissement est composé d'une équipe pluridisciplinaire : auxiliaires de soins, agents sociaux de soins et de services généraux, infirmières, ergothérapeute, psychologue, diététicien, animatrice mais aussi de cuisiniers, personnels administratifs et techniques.

L'animatrice, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe, propose chaque jour aux résidents des activités diverses, individuelles ou collectives afin de favoriser le lien social au sein de l'établissement mais aussi avec l'extérieur.



UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS

EN 2023

>> Changement de l'équipe de direction et d'équipe d'encadrement :

mai 2023 à fin 2023 - Pôle - EHPAD Jeanne Mauléon et de Saint-Pierre-du-Mont

La direction du pôle hébergement s'est renouvelée en 2023 par l'arrivée fin mai de Mme Céline PERROY RENAUD suite au départ de Mme Aurélie REYBEROL et par l'arrivée en octobre de Mme Nathalie TEXIER, directrice adjointe en remplacement de Mme Nelly BRUMONT partie en août.

De plus, Mme Monique DUPONT, cadre de santé a pris ses fonctions sur l'EHPAD de Saint-Pierre-du-Mont en septembre et Mme Sandrine HAUCOURT, faisant fonction d'infirmière coordonnatrice sur l'EHPAD Jeanne Mauléon en octobre.

La nouvelle direction du pôle a fait asseoir de nouvelles organisations et s'est attelée et continue encore à mettre à jour et à créer bon nombre de documents institutionnels réglementaires (plan bleu, politiques, PPI, plan de formation, etc).

>> Certification :

mi 2023 à fin 2023 - Pôle

La démarche d'évaluation constitue un levier de mobilisation des professionnels, dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des accompagnements délivrés aux personnes accueillies.

L'obligation pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) de réaliser une évaluation a été introduite par la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale. Elle a permis d'inscrire les ESSMS dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et activités délivrées.

Initialement le pôle hébergement devait avoir sa certification en juin 2024. Le cabinet extérieur a été sélectionné. Pour autant, devant l'importance du travail à effectuer, un report a été demandé et a été accordé par l'ARS.

>> Ouverture de la Maison d'Accueil Temporaire (MAT) :

janvier 2023 - Pôle

Première structure de ce type sur le territoire, la MAT s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, vivant à domicile, en perte d'autonomie physique et / ou présentant une pathologie de type Alzheimer ou apparentée, aux personnes en situation de handicap vivant à domicile, ainsi qu'aux personnes autonomes isolées.

Elle répond à un double objectif : préserver l'autonomie des personnes accueillies tout en offrant une solution de répit aux aidants. Composée de 2 unités, l'hébergement temporaire et l'accueil de jour, la Maison d'Accueil Temporaire se veut être un espace de vie familial et rassurant.

Doté d'une capacité de 10 places, l'accueil de jour, transféré de l'EHPAD Saint-Pierre depuis décembre, a vu son activité augmenter au cours de l'année.

La partie hébergement temporaire comprend quant à elle 17 chambres individuelles pour des séjours compris entre 4 et 90 jours par an, consécutifs ou non. Ce secteur s'est doté d'une infirmière à temps plein depuis juin 2023 afin de répondre aux besoins de la population en terme de prise en soins.

De plus, pour répondre à des situations d'urgence médico-sociale, depuis le mois de mai, 2 places d'accueil temporaire d'urgence sont disponibles sur les 17 places que comprend l'unité, pour une durée d'hébergement de 15 jours renouvelable une fois, avant un retour à domicile ou une orientation en EHPAD. Le taux d'occupation de ces 2 places d'HTU a très vite été 100% et le demeure encore.



A VENIR

EHPAD DU MARSAN :

- Déploiement du plan d'actions suite à l'évènement majeur de ce début d'année 2024 (refonte des organisations, inciter les agents à repenser leurs pratiques professionnelles, promouvoir les prises en charge personnalisées des résidents, améliorer les transmissions ciblées, mettre le résident au centre de la vie de l'EHPAD)
- Changement du SSI
- Changement d'encadrement
- Changement du groupe électrogène
- Réhabilitation des cuisines et du local déchets
- Poursuite de la montée en compétences des professionnels par la formation
- Poursuite de partenariats dans le cadre de la politique culturelle
- Poursuite des actions en vue de la certification 2025
- S'inscrire encore davantage dans une politique de bientraitance
- Ouvrir la structure sur l'extérieur.

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS

EHPAD MAULÉON :

- Réfection de la toiture de l'EHPAD en raison d'infiltrations d'eau au 3^{ème} étage
- Distribution des petits déjeuners sous forme d'une prestation hôtelière
- Poursuite de la montée en compétences des professionnels par la formation
- Poursuite de partenariats dans le cadre de la politique culturelle
- Poursuite des actions en vue de la certification 2025
- Perfectionnement dans l'utilisation de Netsoins
- Amélioration de la gestion du circuit du médicament en sécurisant l'administration, le suivi, la surveillance et la traçabilité
- Amélioration de la communication avec les familles, avec plus de transparence et de collaboration
- Amélioration de l'accueil, l'accompagnement et la prise en soin des résidents grâce à la mise en place de la procédure des PAP
- Amélioration des conditions de travail du personnel
- Développement d'une expertise gériatrique en s'appuyant sur les ressources in-ternes (IDE avec DU, Médecin Co...)
- S'inscrire encore davantage dans une politique de bientraitance
- Ouvrir la structure sur l'extérieur.

EHPAD SAINT-PIERRE-DU-MONT :

- Création d'un jardin extérieur sécurisé
- Poursuite de la refonte des organisations
- Mise en place de la gestion des stocks par le plein vide
- Poursuite de la montée en compétences des professionnels par la formation
- Poursuite de partenariats dans le cadre de la politique culturelle
- Poursuite des actions en vue de la certification 2025
- Amélioration de la gestion du circuit du médicament en sécurisant l'administration, le suivi, la surveillance et la traçabilité
- S'inscrire encore davantage dans la prévention des chutes
- S'inscrire encore davantage dans une politique de bientraitance
- Fidéliser les professionnels
- Ouvrir la structure sur l'extérieur.

MAT :

- Augmenter le nombre de bénéficiaires accueillis
- Maintenir un taux de satisfaction à 100%
- Améliorer les pratiques professionnelles des agents
- Mettre en place un management participatif
- Ouvrir la structure sur l'extérieur.

EN CHIFFRES

194

personnes accueillies sur le pôle

55

étudiants accueillis

87 ans

moyenne d'âge des résidents accueillis

4 266 jours

soit l'équivalent de 19 ETP, jours d'arrêt de travail pour maladie ordinaire

71 429

journées réalisées (EHPAD)



4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PÔLE DOMICILE DU CIAS

[158 agents (152.7 ETP)]

Un Pôle. Trois services complémentaires pour une même population, avec des actions communes et des projets de rapprochement / fusion des services.

Domicile des bénéficiaires de Mont de Marsan Agglomération

SAAD [122 AGENTS]

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile concourt au soutien à domicile des bénéficiaires, à la préservation ou à la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien ou au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage (familial, institutionnel, et médical si nécessaire).

Organisation et missions :

Le service s'adresse :

- aux personnes âgées de 60 ans et plus bénéficiant d'une prise en charge de la dépendance
- aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques bénéficiant d'une prise en charge du handicap
- aux personnes qui bénéficient d'une prise en charge (caisse de retraite, aide sociale, mutuelle, etc)
- aux personnes de plus de 60 ans ne bénéficiant d'aucune prise en charge et dont la situation relève d'un accompagnement médico-social du SAAD.

Les prestations proposées :

- auxiliaire de vie : aide à la toilette, aux changes, aux transferts et déplacements, à la prise de repas, à l'habillage...
- aide ménagère : entretien du logement, du linge, confection des repas, vaisselle...
- garde de jour : veille et présence auprès du bénéficiaire (conversation, lecture, jeux, promenade...)

SSIAD [29 AGENTS]

L'équipe du SSIAD assure des soins d'hygiène et de confort de base, associés ou non à des actes techniques, des soins de réadaptation et d'accompagnement psychologique dans le but d'éviter l'hospitalisation, de faciliter le retour à domicile après un séjour à l'hôpital et de prévenir ou de retarder la dégradation progressive de l'état des bénéficiaires, d'accompagner la fin de vie.

Organisation et missions :

- le service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, dont la perte d'autonomie requiert, sur prescription médicale, des interventions coordonnées par du personnel soignant diplômé.

Les prestations proposées :

- soins infirmiers, sur prescription médicale
- accompagnement individualisé pluridisciplinaire des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : une équipe spécialisée Alzheimer (ESA) a pour mission de maintenir ou restaurer des capacités en lien avec les actes de la vie courante auprès de patients en début ou phase modérée de maladie

PAD [11 AGENTS]

Le PAD est une solution pour les seniors en perte d'autonomie ou ceux ne pouvant plus se préparer à manger. Répondant à des normes d'hygiène strictes et adaptées aux besoins nutritionnels des demandeurs, les repas sont équilibrés et réalisés en partenariat avec une diététicienne. Les agents sociaux ont un rôle essentiel pour assurer le soutien à domicile ainsi que pour prévenir d'éventuelles difficultés.

Organisation et missions :

Le service s'adresse :

- aux personnes âgées de 60 ans et plus bénéficiant d'une prise en charge de la dépendance
- aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques bénéficiant d'une prise en charge de la dépendance
- aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle ponctuelle et/ou qui bénéficient d'une prise en charge (ex : sortie d'hospitalisation, caisse de retraite)

Les prestations proposées :

- livraison de plateaux repas pour tous les déjeuners de la semaine, passage du lundi au samedi
- sur prescription médicale, le PAD est en mesure de délivrer notamment des patients avec régime particulier



UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PÔLE DOMICILE DU CIAS

EN 2023

>> Mise en œuvre du plan d'action de prévention :

Budget : 90 000 € en 2023 sur l'accompagnement financier accordé de 250 000 €.

Suite à la cartographie des risques réalisée en 2022, les 1ères actions de prévention des risques et d'amélioration de la qualité de vie au travail ont été mises en œuvre :

- re-sectorisation sur le SAAD pour limiter les déplacements,
- valorisation des frais d'accompagnement des bénéficiaires lors des prestations,
- mise en œuvre d'un parcours d'intégration pour guider les nouveaux agents et d'un plan de formation pour accompagner leur évolution professionnelle,
- mise en place des assistants de prévention et de formateurs internes (PRAPS et formations de mises en situation aux aides techniques),
- reconfiguration des locaux pour intégrer des zones de confidentialité favorisant les échanges avec les référents et des zones de formation en ligne,
- déclinaison des grilles de repérage des risques au domicile des bénéficiaires (lieu de travail des agents),
- augmentation des temps d'échanges avec les équipes,
- équipement d'outils numériques portables.

>> Forum Bien Vieillir :

juin 2023 - Budget : 25 000 € avec un financement Carsat pour le théâtre forum.

Organisation du forum Bien Vieillir, avec pour cette édition, une thématique en lien avec le programme Aidants-Aidés suivi par le SAAD sur la prévention des risques professionnels. Au programme, une exposition mettant en lumière les professionnels du domicile, des conseils et aides techniques pour adapter son logement et veiller à sa santé, de nombreux stands pour se renseigner et rencontrer les différents partenaires du bien vieillir à domicile sur le territoire et un théâtre-forum.

>> Mise en place d'AFEST (Actions de Formations en Situation de Travail avec simulateur de vieillissement) :

Permettre aux agents de ressentir les difficultés des personnes âgées dans les actes quotidiens de la vie et ainsi les former à adapter leur posture, leur accompagnement ou encore les former à l'utilisation d'aides techniques en fonction de l'expérience : à travers le simulateur de vieillissement, le professionnel teste les effets de perte de motricité, d'audition, de vision ou encore de la marche. Il mesure ainsi les difficultés lors des déplacements, des transferts, des repas ou de toute autre activité quotidienne.

4 agents du pôle domicile sont formatrices AFEST et dispensent ainsi des formations avec ateliers et scénettes adaptés aux professionnels du domicile.

A VENIR

Tout d'abord le secteur du domicile va se restructurer en rapprochant / fusionnant les services existants (SAAD, SSIAD) pour former une catégorie unique de services autonomie à domicile dans un objectif de simplification des démarches pour les bénéficiaires et la création d'un guichet unique.

Dès septembre 2022, le pôle domicile du CIAS de Mont de Marsan s'est engagé, dans un premier temps, dans une analyse des pratiques professionnelles pour travailler ensuite à des propositions d'amélioration intégrant les objectifs du futur « service autonomie » dans sa réorganisation.

EN CHIFFRES

SAAD

1 000

bénéficiaires et
131 997 heures réalisées au domicile des bénéficiaires, réalisées 7 j / 7 tout au long de l'année

SSIAD

113

patients et 30 603 visites réalisées 7 j/7 tout au long de l'année

ESA

75

patients et 832 visites réalisées

PAD

694

bénéficiaires et 117 260 repas livrés du lundi au samedi, pour 365 déjeuners / an

4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

[1 agent]

Le Contrat Local de Santé de l'Agglomération de Mont-de-Marsan a été signé en juillet 2019 pour une période de 5 ans et comporte 3 thématiques :

- attirer les professionnels de santé sur le territoire**
- prévenir la perte d'autonomie des seniors**
- développer des actions de promotion et de prévention en santé**

 **CIAS du Marsan**
326 rue de la Croix Blanche
40 000 Mont de Marsan

EN CHIFFRES

3

cafés partenaires seniors organisés, réunissant près de 30 partenaires à chaque édition

9

professionnels de santé accompagnés dans leur recherche de poste ou de cabinet

100

médecins installés et remplaçants membres du groupe Facebook créé par le CLS pour les annonces de remplacement

300

partenaires inscrits sur la plateforme collaborative Interstis

100

élèves de l'école Mistral sensibilisés aux risques du soleil.

EN 2023

>> Forum des Jeunes Médecins Généralistes :

12 octobre 2023 - Faculté de médecine de Bordeaux

L'Agglomération était présente aux côtés des CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) et du Centre Hospitalier, sur un stand soutenu par le Conseil Départemental des Landes, pour valoriser notre territoire auprès des étudiants en dernière année de médecine générale.

>> Conférence « mieux vivre avec ses douleurs » :

14 septembre 2023 - Médiathèque du Marsan – Budget : 665 €

Conférence animée par le Docteur Anne PHILIPPE, médecin spécialiste de la douleur au CHU de Bordeaux. Subventionnée par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif des Landes (120 participants). Programme :

- définition de la douleur chronique et de ses conséquences
- prise en charge non médicamenteuse
- questions-réponses.

>> Atelier « Ma Maison Ma Santé » :

28 avril 2023 - Campus Connecté

Les étudiants du campus connecté ont découvert un atelier de mise en pratique sur les cosmétiques, thématique de santé environnementale, animé par une animatrice en santé publique du Centre Hospitalier et par la chargée de mission santé de l'Agglo. Fabriquer un déodorant maison avec des ingrédients sains, acheter des produits labellisés, prendre conscience de l'importance des produits sans rinçage utilisés quotidiennement, etc.

A VENIR

>> Évaluation du CLS au cours de l'année 2024 :

- Mise en place de la communauté Attractivité des Métiers de l'Accompagnement montoise
- Mise en place de la communauté d'innovation montoise.



4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PLATEFORME SOCIALE DU MARSAN

[4 agents]

L'équipe de coordination de la Plateforme Sociale du Marsan est composée de 4 agents œuvrant dans le secteur médico-social :

Assistante de Service Social, Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale, Moniteur Éducateur.

Cette équipe pluridisciplinaire est une richesse pour le service car elle permet d'aborder des réflexions et projets de manière globale et pour lesquels chacun peut apporter l'expertise en lien avec ses compétences.

243 chemin de l'Evasion
40 000 Mont de Marsan

EN 2023

ORGANISATION ET MISSIONS :

L'équipe de coordination :

- gère les relations internes avec et entre les associations (écoute, conseils, recueil de demandes, cohabitation) et assure également l'interface entre les associations, Mont de Marsan Agglomération et le CIAS
- a en charge de faire vivre la structure en mettant en place des ateliers à destination des associations et / ou des usagers, ainsi que des permanences de partenaires
- est chargée d'assurer le fonctionnement général de la structure.

Ainsi, elle a pour mission la vérification de la conformité des activités menées par les associations avec le règlement intérieur, et la convention de mise à disposition.

MISSIONS ANNEXES :

- service social Gens du voyage (accompagnement social, domiciliation, contrat RSA...)
- gestion du FLAJ (Fonds local d'Aide aux Jeunes).

>> VIDE PFS (Plateforme Sociale) Mercredi 4 octobre

A la demande des associations, l'équipe de coordination a organisé la 4^{ème} édition du « VIDE PFS ». Cette journée, avec l'ensemble des associations, est devenue un incontournable et permet :

- aux usagers de venir acheter différents objets, vêtements, livres, jouets à moindre prix
- aux associations de récolter des fonds mais aussi de se retrouver tous ensemble pour partager une journée conviviale
- à l'équipe de coordination de remercier l'ensemble des acteurs de la structure en leur offrant le repas.

Comme pour les éditions précédentes, nous avons sollicité une recyclerie pour récupérer les objets, vêtements que les associations ne souhaitent pas garder.

En fin de journée l'association « Lande Partage » est venue sur site.

Suite à ce succès, 2 associations ont souhaité organiser conjointement quelques semaines après une braderie en mutualisant leur force. Ainsi « le Panier Montois » et « la Croix Rouge » ont proposé une braderie le 6 décembre pour permettre aux usagers d'acheter de préparer les cadeaux de Noël à moindre prix.



4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE PLATEFORME SOCIALE DU MARSAN

>> Opération « Les jardiniers solidaires » :

Depuis plusieurs années, à l'initiative des Conseils de quartiers de Mont de Marsan, des plants sont proposés gratuitement à des particuliers par les serres municipales en partenariat avec l'association « les jardins reconnaissants ».

Ces jardiniers solidaires cultivent leur potager de manière individuelle et s'engagent à reverser 50 % de la récolte à la Plateforme sociale du Marsan.

Plusieurs institutions ou associations ont participé à cette opération, telles que le lycée Jean Cassaigne, le foyer Majouraou et Prépasport.

Face à la réussite de cette action, l'ensemble des partenaires ont voulu proposer une journée d'animation avec différents intervenants afin d'inciter les gens à cultiver en toute saison, qui a eu lieu le samedi 23 octobre au marché montois, place Saint-Roch.

EN CHIFFRES

1 660

familles inscrites dans
les associations d'aide alimentaire

1 171

douches soit une
moyenne de 96 douches / mois

1 004

sacs réceptionnés (981 en 2022)
par l'équipe de coordination de la
Plateforme Sociale du Marsan,
soit en moyenne **84 sacs / mois**.

57

familles accompagnées
par le service social GDV,
2 240 courriers délivrés par
le service de domiciliation

82

aides accordées dans le cadre du FLAJ
(Fonds Local d'Aide aux Jeunes)
soit 30 337,80 €

>> « Les jardiniers solidaires » :

43

dons réceptionnés
(31 en 2022)

12

(9 en 2022) **jardiniers**
ont régulièrement porté des
légumes à la Plateforme Sociale

180,65 kg

de légumes et fruits donnés
(102,87 kg en 2022) : des épinards,
de la menthe, du persil, des piments,
des choux, des courgettes, des tomates,
des oignons, des pommes de terre et
des aubergines, citrouilles, basilic...

4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

BUS FRANCE SERVICES

[4 agents + 1 responsable service]

Cet espace mutualisé, rattaché au Pôle de Développement du Territoire, permet de répondre à une problématique de disparition « physique » de certains services, mais aussi d'en développer de nouveaux, afin de satisfaire la demande des habitants et de simplifier la relation des usagers aux services publics. Une double finalité se crée :

- **une cohésion territoriale : favoriser l'accès aux services en tout point du territoire**
- **une cohésion sociale : offrir des services qui puissent répondre aux besoins d'une population hétéroclite et intergénérationnelle.**

**Centre technique
Communautaire**
40 090 Saint-Avit
Stationnement du camping-car

Hôtel de Ville
40 000 Mont de Marsan
Responsable de service

Les caractéristiques rurales du territoire, la fermeture de certains services publics ou leur modernisation (accès uniquement par téléphone ou internet) développent parfois un sentiment d'éloignement ou d'abandon pour les personnes les moins mobiles et les plus fragiles. Afin de répondre au besoin de proximité, de toucher toutes les populations et de couvrir l'ensemble d'un territoire, des bus ou camping-cars itinérants sont mis en place par plusieurs collectivités. Le Bus France Services est conçu sur le même principe qu'une Maison France Services.

ORGANISATION ET MISSIONS :

- informer et orienter vers les organismes partenaires
- accompagner dans les démarches administratives et numériques
- faciliter l'accès aux droits
- favoriser l'apprentissage aux usages du numérique.

EN 2023

>> **1 ORDI 1 CLIC :**

6 février au 21 juin - 16 communes rurales de Mont de Marsan Agglo

Nous avons équipé 87 personnes d'un ordinateur avec une formation numérique de base. Les usagers ont été satisfaits de la formation, des lieux et du contenu. Ils souhaitent que les formations perdurent afin qu'ils approfondissent leurs connaissances en informatique.

>> **Journée restitution 1 ordi 1 clic :**

7 octobre - Commune de Saint-Perdon - Budget : 1 500 €

Une journée de restitution de l'opération 1 ordi 1 clic 2023 a été organisée avec les participants de l'édition 2023 des communes rurales mais aussi les participants des QPV (45 habitants bénéficiaires de cette action). Au total : 65 participants.

1/2 journée avec 2 ateliers animés par les partenaires ALPI (Nicolas Godin) et Info droits (Émeline Racineux) sur les dangers liés aux usages du numérique, en présence des élus référents au bus (Philippe Saës) et à la politique de la ville (Éliane Darteyron), ainsi que du Maire de Saint-Perdon (Jean-Louis Darrieutort). Cette journée c'est clôturée par un moment de convivialité.

A VENIR

1 Conseiller Numérique (en attente poste complémentaire pour 2024)

EN CHIFFRES

Depuis le lancement en juillet 2020, les permanences des accompagnements n'ont jamais cessé d'augmenter, confirmant le besoin sur le territoire couvert et la montée en puissance du service.

>> **Nombre d'accompagnements réalisés depuis la création du service :**

392
2020

962
2021

1 335
2022

1 979
2023



UN TERRITOIRE
PROCHE DE SES
HABITANTS



UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

ACCUEIL ET RELATIONS AUX USAGERS

[6 agents]

Les 2 accueils de la Mairie et de l'Agglo sont des lieux privilégiés de contact entre l'utilisateur et l'administration, des accueils de proximité qui, en répondant aux questions, diffusent énormément d'informations.

Hôtel de Ville
2 place du Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan

Mont de Marsan Agglomération
575 avenue du Maréchal Foch
40 000 Mont de Marsan

Le service est composé d'un responsable et de cinq agents :

- 3 agents d'accueil
- 2 agents au courrier.

MISSIONS PRINCIPALES DU SERVICE ACCUEIL :

- Gestion de l'accueil physique et téléphonique
- Accueil, orientation, accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives
- Diffusion des différentes actualités de la municipalité ou de Mont de Marsan Agglomération
- Gestion du standard téléphonique, réception et orientation des appels vers les services compétents de la collectivité
- Distribution et gestion des rouleaux de sacs jaunes «tri sélectif»

MISSIONS PRINCIPALES DU SERVICE COURRIER :

- Prise en charge de l'affranchissement et du transport du courrier et des colis
- Gestion des envois en nombre (Théâtre de Gascogne, magazines m2m.ag, etc)
- Transfert des parapheurs
- Distribution du courrier dans les services des 4 entités (Ville, Agglo, CCAS, CIAS), des écoles et des mairies de l'agglo
- Distribution et réception du courrier dans différentes structures extérieures (Préfecture, Tribunal judiciaire, Conseil Départemental des Landes, Théâtre de Gascogne, etc.)

EN 2023

>> Renfort du service titres d'identité :

Gestion et prise des rendez-vous (CNI / passeports, animateur numérique) par les agents d'accueil.

>> Période estivale

L'été est une période riche en événements (Festival Arte Flamenco, Tour de France, Fêtes de la Madeleine, etc) : le nombre d'appels téléphoniques augmente.

>> Modification des plages horaires de présence des agents :

Début septembre, création d'une nouvelle plage horaire d'ouverture au public à l'identique du service population, avec notamment un accueil en continu sur le temps du midi afin d'offrir le meilleur service possible aux administrés.

A VENIR

>> Mise en place d'une permanence du Conciliateur de justice, le 2^{ème} jeudi du mois, au siège de Mont de Marsan Agglomération, en partenariat avec le Tribunal Judiciaire.

>> Mise en place d'un questionnaire concernant la qualité de l'accueil

>> Mesure de l'affluence de l'accueil du public

EN CHIFFRES

44 192

appels Mairie
soit 179 appels / jour

17 269

appels soit 203 appels / jour
durant la période estivale + septembre

11 406

appels Agglo
soit 46 appels / jour

78 035

courriers envoyés
pour les 4 collectivités
soit une dépense de 88 777,04€

394

cartons de 12 rouleaux
de 25 sacs jaunes de «tri sélectif» :

4 728

rouleaux distribués

118 200

sacs jaunes

5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

POPULATION ET SERVICES RÉGALIENS

[14 agents]

Le service population est intégré dans le Pôle Développement du territoire des services à la population et des finances.

État civil, titres d'identité, cimetière, animation numérique, élections, recensement de la population, recensement militaire, débits de boissons, animation numérique
Hôtel de Ville
2 place du Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan
Service cimetière
44 boulevard d'Haussez
40 000 Mont de Marsan

EN 2023

**>> Mise en place de soirées nocturnes :
de mai à octobre 2023 - Hôtel de Ville**

Afin d'ouvrir plus de créneaux pour instruire les titres d'identité et ainsi venir en aide aux personnes dépourvues de titres valides, nous avons par 5 reprises organisé des soirées nocturnes sans RDV, de 18h00 à 21h00, pour accueillir et instruire les demandes de dossiers CNI / passeports.



ORGANISATION ET MISSIONS :

- Gestionnaire de l'état civil enregistrement des naissances, mariages, décès, PACS, reconnaissance, changements de noms, de prénoms
- Instructions des titres d'identité (CNI - PASSEPORT - IDENTITÉ NUMÉRIQUE)
- Gestion des 4 cimetières communaux
- Accueil et orientation des demandeurs d'aide au numérique
- Organisation des élections nationales

>> Signature du contrat urgences titres en partenariat avec les services préfectoraux :

été 2023 - Hôtel de Ville

Objectif : augmenter de 20 % la production de titres pour pouvoir bénéficier d'une dotation supplémentaire de 4 000 € par dispositif de recueil.



UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

POPULATION ET SERVICES RÉGALIENS

FAIT MARQUANT :

Suite à divers arrêts maladie de longue durée, nous avons réorganisé les horaires d'ouverture au public en continu, toute l'année, de 08h00 à 16h30 et le samedi matin de 08h30 à 12h00.

A VENIR

>> Nous souhaitons encore améliorer l'accueil des usagers en proposant un pré-accueil au niveau des passeports et CNI, ceci afin de soulager l'accueil en mairie et de prendre en charge de manière technique et professionnelle les demandeurs.

>>Par ailleurs, nous sollicitons depuis plusieurs mois la préfecture pour obtenir un dispositif de recueil mobile, ce qui nous faciliterait l'accès aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent se déplacer en mairie, mais qui pour autant ont besoin de titres valides.

EN CHIFFRES

>> État civil :

1 082
naissances

139
PACS

967
décès

85
mariages

>> Titres d'identité : dotation maximum atteinte :

Passeports :

4 402
instructions

Cartes Nationales d'Identité :

6 405
instructions

4 900
remises

6 180
remises

>> Animation numérique :

57
cartes grises

115
pré-demandes CNI

80
permis

18
divers

>> Cimetière / vente :

23
columbarium

63
tombes

17
caveaux

>> Débits de boissons temporaires :

110
autorisations accordées

>> Recensement militaire :

351
jeunes

>> Élections :

813
nouveaux électeurs inscrits

807
radiés

>> Recensement de la population :

785
adresses recensées,
correspondant à 1 275 logements



5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES ET CRÉMATORIUM

[18 agents]

Depuis 1985, la ville de Mont de Marsan se dote d'une régie municipale des pompes funèbres (PFM) et a détenu le monopole de l'activité jusqu'en 1998, date de l'ouverture du marché à la concurrence.

La Régie devient alors un Service Public Industriel et Commercial (SPIC), doté de la simple autonomie financière et administré par un conseil d'exploitation.

Un premier funérarium est construit en 1992. Puis, un nouveau projet de complexe funéraire municipal (crématorium et funérarium) voit le jour en 2012.

Régie des pompes funèbres
municipales
188 avenue Maréchal Foch

Complexe Funéraire Municipal
(crématorium et funérarium)
646 avenue de Canenx
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS :

- un directeur de Pôle
- une régisseuse (régie des PFM et régie du crématorium)
- un responsable technique du complexe funéraire (funérarium et crématorium) et maître de cérémonie au crématorium
- une responsable de service PFM et conseillère funéraire
- une personne à l'accueil de l'agence des PFM
- 5 conseillers funéraires et maîtres de cérémonies aux PFM
- 5 agents funéraires et porteurs au funérarium
- 3 agents maîtres de cérémonies au crématorium

Le pôle funéraire offre un accompagnement soigné et soucieux des attentes des familles en deuil, dans le plus grand respect de leurs volontés, coutumes, ou religions. Une salle de cérémonie située au crématorium permet de rendre un dernier hommage au défunt.

A VENIR

Construction de la salle de convivialité au crématorium municipal.

Calendrier du chantier :

- 18 avril 2024 : réunion de lancement des travaux
- fin mai 2024 : fin de la période de préparation (1 mois) et début des travaux
- décembre 2024 : fin du chantier – indicatif
- fin décembre 2024 : réception de la salle de convivialité – indicatif



EN CHIFFRES

1 874 668,26 €

C.A. des Pompes Funèbres Municipales

543

Convois funéraires

585

Admissions au funérarium

621 654,79 €

C.A. du crématorium

1 036

Crémations

5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

VIE DES QUARTIERS

[1 agent]

Le service vie des quartiers, existe depuis 2009. Sa mission est d'encadrer et d'accompagner les conseils de quartiers montois.

Ces instances de démocratie participative permettent aux habitants de se réunir et grâce à leur concertation de s'investir pour améliorer leur cadre de vie.

Hôtel de Ville
2 place du Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS :

Au total, 5 conseils de quartier sont formés sur le territoire municipal. Ils sont centrés autour de quartiers historiques : îlot 1 (Centre-ville), îlot 2 (Saint-Jean d'Août), îlot 3 (Barbe d'Or), îlot 4 (Saint-Médard), îlot 5 (Dagas-Beillet). Composés d'élus(e)s et de citoyens, ces groupes d'échange accouchent de concertations visant l'amélioration du cadre de vie. Les conseillers peuvent proposer des travaux d'aménagements mais également suggérer et encadrer des animations

EN 2023

>> **Halloween des conseils de quartier :**

31 octobre 2023 - Hall de Nahuques - Budget : 1 691,89€

2 000 enfants montois ont passé une après-midi sur le thème d'Halloween au Hall de Nahuques. Au programme bar à bonbons, jeux en bois, concours de déguisement et spectacle interactif.



UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

VIE DES QUARTIERS

>> Chasse aux œufs de Pâques :
09 avril 2023 - Parc Jean Rameau -
Budget : 474,05€

Le dimanche de Pâques, près de 400 enfants et leurs parents ont foulé les pelouses du parc Jean Rameau à la recherche des précieux œufs à échanger contre des délices chocolatés.



>> Nos quartiers ont du talent :
les 1^{er} et 2 décembre 2023 - Halles

Cet évènement est une vitrine pour révéler les talents d'artistes et d'artisans montois. 23 stands ont habillé les Halles de toiles, broderie, créations en bois tourné...

L'année 2023 des conseils de quartier a été marquée par l'arrivée d'un nouveau coordinateur chargé du rôle de pivot entre les instances de démocratie participative, la municipalité et ses services.

>> « Les rencontres des vergers participatifs » :

Conformément aux attentes des conseillers, une nouvelle animation en plein air, au cœur des quartiers montois, a vu le jour. Le souhait des conseils a croisé la volonté du service des espaces verts de remettre sur le devant de la scène les trois vergers participatifs de la Ville. Au programme, une visite de chacun des vergers à 3 moments de l'année distincts. L'occasion idéale d'aborder, dans une logique de saisonnalité, la vie de la nature, le jardinage ou encore la question des nuisibles (moustiques tigres).

A VENIR

>> Comme l'indique la charte des conseils de quartier, les membres de ces instances de démocratie locale sont désignés pour un mandat de 3 ans. Par conséquent, l'année 2025 sera une année de renouvellement.

>> Pour 2024 et les années à venir, des évènements portés historiquement par les conseils de quartier feront leur retour. La très attendue Fête des jardins mêlera pétales et étals le dimanche 28 avril prochain dans les allées du parc Jean Rameau. L'occasion de retrouver pépiniéristes, horticulteurs et producteurs pour venir récolter des bons conseils et trouver son bonheur végétal.

>> De même, le repas inter-quartiers chapeauté par les conseils des îlots 4 et 5 se déroulera début juin pour permettre de tisser des liens entre les habitants de ces quartiers historiques de la ville.

EN CHIFFRES

10 000 €
budget de fonctionnement

100 000 €
budget d'investissement

Environ

50
citoyens montois investis pour améliorer leur cadre de vie quotidien.

17
animations organisées tout au long de l'année aux quatre coins de la ville.

Environ

15
propositions de travaux d'aménagement des quartiers.



5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

[1 agent]

Le Conseil de Développement (CODEV) est un espace communautaire de concertation et d'expression des différentes composantes de la société. C'est un acteur du débat public local basé sur une participation citoyenne et responsable.

 **Hôtel de Ville (2^{ème} étage DGS)**
2 place du Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan

Le Conseil de développement de Mont-de-Marsan Agglomération favorise les échanges et les réflexions sur tous les sujets qui entrent dans les compétences de la collectivité. Il exerce une mission d'analyse et de veille des actions sur le territoire, sur les évolutions en cours ou à venir, en étant force de propositions.

EN 2023

>> Enquête publique sur la mobilité des habitants du territoire : mai-juin 2023 - Budget : 2 500 €

L'enquête publique portait sur les habitudes de déplacement des habitants du territoire du Marsan. Elle a mobilisé un groupe de travail au sein du Codev et a recueilli 1200 réponses à travers différents modes de diffusion (presse, affiches, dépliants, plateforme dédiée).

>> Contribution sur le projet de PCAET : septembre-décembre 2023

10 réunions de travail ont été menées sur cette saisine obligatoire. 50 h d'échanges et de débats pour rendre un avis annexé au projet global de PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) de la collectivité.

>> 14^{èmes} Rencontres Nationales de la CNCD (Coordination Nationale des Conseils de Développement) :

du 13 au 15 novembre 2023, Nancy - Budget : 1 000 €

Participation aux journées sur le thème de la démocratie au quotidien ou comment concilier représentativité et citoyens. 3 jours d'échanges, de débats, de rencontres et de partages d'expériences.

A VENIR

Travaux sur 3 thèmes d'auto-saisines pour 2024 :

- la précarité alimentaire (notamment chez les jeunes et en milieu rural), les projets citoyens autour des énergies renouvelables),
- les circuits courts (notamment en milieu scolaire)
- l'épicerie solidaire.

EN CHIFFRES

>> 3 réunions plénières (Bougue, Bretagne de Marsan et Campagne)

>> 8 réunions de bureau (16 h d'échanges et des débats)

>> 10 réunions de travail autour de la saisine « mobilités » (50h d'échanges et de débats)

>> 9 réunions de travail sur la saisine « PCAET » (18 h d'échanges et de débats)



UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

PARC TECHNIQUE MUNICIPAL

[127 agents]

Le Parc Technique Municipal (PTM) constitue un soutien opérationnel auprès des services de la collectivité mutualisée et de la population, et réalise des interventions techniques sur le patrimoine.

111, rue Eugène Dauba
40 000 Mont de Marsan

Services techniques, ateliers municipaux, parc municipal, les titres ne manquent pas pour désigner l'entité d'une commune chargée de réaliser les tâches techniques destinées à assurer le fonctionnement des services rendus à la population.

Le Parc Technique Municipal (PTM) de Mont-de-Marsan connaît sa forme actuelle depuis 2015, année de mutualisation des collectivités Ville de Mont-de-Marsan et Mont de Marsan Agglomération. Même si le périmètre, la nature ou le nombre de compétences ont évolué et continuent à le faire, son utilité et sa légitimité vont de pair avec le service public apporté par une collectivité locale : entretenir, réparer, moderniser, construire « en régie », sont dans l'ADN d'une structure communale ; le PTM n'y déroge pas.

ORGANISATION ET MISSIONS :

Le PTM, actuellement en phase finale de restructuration interne, s'est réorganisé autour de 5 services venant traiter les domaines suivants :

- **Administration** : service à l'utilisateur / secrétariat, gestion budgétaire et commande publique, comptabilité analytique, ressources humaines, direction. Ce service, rattaché à la direction du PTM est tourné vers l'accueil physique et télématique des usagers avec le traitement des demandes centralisées qui lui parviennent. En interne, ses autres missions consistent à suivre au quotidien les budgets (rattachement des factures, consommation des crédits, etc), les Ressources Humaines en relai local de la DRH (approches très pratiques des domaines RH : formation, prévention, temps du travail, droits et devoirs, etc), ainsi que l'exploitation des données analytiques pour reporting de l'activité et aide à la décision.

- **Moyens généraux** : magasin général mutualisé, garage mécanique, contrôles techniques, station-service et logistique. En étant placé au centre du dispositif opérationnel de la collectivité, il assure la fourniture des ressources matérielles pour un fonctionnement optimal et permanent des autres services / directions : mise à disposition de véhicules et engins, de matériels, de matériaux, de pièces, de consommables et fournitures diverses, de services, etc.
- **Cadre de vie** : propreté urbaine, brigade environnement, déchetterie, mobilier urbain et équipements dynamiques. Ce service est tourné vers la préservation, l'embellissement, la salubrité et la sécurité des équipements de l'espace urbain. Activé 365 jours / an, ce service est le plus « visible » par nos administrés car exposé quotidiennement aux interventions d'extérieur : entretien, nettoyage, réparation, modernisation de l'espace public.

- **Évènementiel** : vie locale, fêtes et manifestations, gardiennage, nettoyage et entretien, prestations de service. Ce service est en charge de collecter et de traiter toutes les demandes de soutien aux festivités, manifestations, commémorations, locations de salles, mise à disposition de locaux etc, pour que les demandeurs particuliers, institutionnels ou associatifs puissent bénéficier d'un soutien technique mais aussi administratif voire financier pour mener à bien un projet ou faire vivre leur association. C'est le cœur battant d'une préfecture des Landes dynamique.

- **Bâtiments** : tous les corps d'état « essentiels » sont représentés : maçonnerie / gros œuvre, charpente / couverture, menuiserie / isolation, électricité / réseaux secs, plomberie / sanitaire, métallerie / serrurerie, peinture / revêtements et un service d'intervention rapide. Service mutualisé pour intervenir dans / sur les bâtiments ; son savoir-faire et sa souplesse d'intervention le rendent incontournable pour entretenir, rénover, réparer, construire ou pallier tout problème « urgent ».

Le service Bâtiment est LA cheville ouvrière indispensable à une collectivité comme la nôtre, forte de **624 bâtiments** (ou sections de bâtiments) de types administratifs, scolaires ou périscolaires, médico-sociaux, techniques, sportifs, culturels, culturels, logements, etc.

UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

PARC TECHNIQUE MUNICIPAL

EN 2023

>> **Tour de France 2023 : Mont-de-Marsan, ville départ de la 7ème étape :**

7 juillet 2023 - Centre-ville, espaces annexes, voirie - Budget global

Préparation de la ville et de ses équipements pour garantir l'accueil, la sécurité et le bon déroulement de cet événement sportif suivi dans le monde entier. Inauguration du vélodrome Luis Ocaña par des célébrités du monde cycliste et représentants locaux. Travail collaboratif entre services et partenaires servant de référence aujourd'hui pour la préparation des manifestations majeures dans la ville.



>> **Manifestation des agriculteurs : février 2023 - Multiples points de la ville**

Sécurisation puis remise en état du domaine public de la ville.

+ de 700 T de déchets collectés, + 200 heures supplémentaires de nuit effectuées pour une remise en état de la voirie et des lieux publics sous 24 h.



>> **Construction d'un bar, GYMNASE BA 118 :**

novembre 2022 / mise en service fin 2022 début 2023 - Nouveau gymnase BA118 - Budget : 11 500 €

Dans le cadre d'une convention entre la Ville de Mont-de-Marsan et la BA 118, conception selon codes stylistiques existants et construction d'un bar 100 % en régie dans les gradins du gymnase par l'unité Menuiserie / Isolation.



TEMPS FORT DE 2023 :

Lancement de la réorganisation des services par le nouveau directeur du PTM : projet validé par la CST du 14 novembre 2023.

A VENIR

>> Aboutissement concret de la réorganisation des services du PTM avec nomination de chaque agent dans le nouvel organigramme.

>> Perfectionnement de la comptabilité analytique de l'activité du PTM, en lien avec les autres services ayant un impact sur le coût final (immobilier, patrimoine, chantiers et activités spécifiques, etc).

>> Lancement des premières études d'opportunité en vue de la modernisation du Parc Technique Municipal : site vieillissant présentant des carences structurelles et réglementaires.

EN CHIFFRES

>> **Réorganisation** basée sur un effectif constant de **124 ETP**.

>> Près de **500 associations montoises** et plus de 1 M€ de subventions directes allouées selon conventions par l'unité Vie locale.

>> **550** manifestations annuelles accompagnées administrativement et techniquement depuis 2022 (années pleines post Covid-19).

>> Environ **200 incivilités par an** traitées par les services du PTM (casse, détérioration, salissures, dépôts importants de déchets, etc).

>> **3 budgets confiés au PTM** : Ville « PTM », Agglo « CTC en partie + achats » et Agglo « PTA » (scolaire / périscolaire / cuisines centrales) soit 1,2 M€ en Fonctionnement et 0,9 M€ en Investissement.





UN TERRITOIRE
DYNAMIQUE

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

PÔLE JEUNESSE

[8 agents]

Le Pôle Jeunesse est l'organe opérationnel de la politique locale menée en faveur de la jeunesse.

C'est un véritable lieu de vie ouvert, convivial et multi-services.

15 rue Lacataye
40 000 Mont de Marsan

Le transfert de la compétence jeunesse vers l'agglomération a été effectué le 1er janvier 2020, voté à l'unanimité. L'objectif était de développer une offre de service communautaire lisible et commune à l'ensemble des publics de 12 à 30 ans, quelles que soient leurs situations personnelles, à partir des 3 axes stratégiques :

- favoriser le bien-être et l'épanouissement,
- contribuer à former des citoyens responsables et autonomes,
- promouvoir l'égalité des chances.

Cette démarche s'appuyait sur les actions existantes et sur de nouveaux projets visant à préparer les jeunes aux principaux changements de situation (scolaire, familial, personnel, mobilité) qui s'opèrent dans cette tranche de vie.

ORGANISATION ET MISSIONS :

Ce lieu novateur a pour objectif de mutualiser les services en vue de permettre à de nombreux jeunes âgés entre 12 et 30 ans de rendre opératoire l'information qui leur est délivrée, de faire vivre des dispositifs qui leur sont destinés, d'accéder aux loisirs, de lever les freins d'accès à l'autonomie, de prendre des initiatives, de participer à la vie de la cité, d'expérimenter en France ou à l'étranger...

Cette approche globale de la jeunesse a permis de construire un maillage de solidarité et de professionnels autour des jeunes.

LE PÔLE JEUNESSE COMPTE 4 MISSIONS :

- **l'information jeunesse** : par le biais de sa structure information jeunesse, elle permet de garantir à tous les jeunes l'accès à une information de qualité et un accompagnement ou une orientation pour transformer cette information en action.
- **le service civique** : Mont de Marsan Agglomération s'est engagée depuis plusieurs années dans ce processus d'accompagnement, offrant aux jeunes l'opportunité d'exercer leur citoyenneté tout en développant leurs compétences et en se projetant dans l'avenir.
- **la Maison des Etudiants** : en collaboration étroite avec le CROUS Bordeaux Nouvelle-Aquitaine, la Maison des Étudiants propose à ces derniers une gamme complète de services et d'équipements, comprenant des espaces de co-working modernes et stimulants, des animations, des événements organisés en partenariat avec le collectif des BDE, ainsi qu'un soutien social pour les étudiants faisant face à des difficultés.

- **l'espace ados** : l'espace ados accueille les jeunes âgés de 11 à 17 ans résidant dans l'agglomération montoise. À cet âge, les besoins évoluent : l'accueil de loisirs n'est plus simplement une question de garde, mais plutôt une recherche d'activités structurées, de rencontres stimulantes et de découvertes enrichissantes. L'espace ados représente une transition vers la vie adulte des jeunes. Il offre un environnement propice à l'apprentissage de la vie en collectivité, de la citoyenneté, des échanges, du partage et de la découverte.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

PÔLE JEUNESSE

EN 2023

>> Forum des jobs d'été et de l'engagement :
samedi 18 mars - Hall de Nahuques à Mont de Marsan - Budget : 400 €

- Plus de 1000 visiteurs (jeunes, parents, professionnels)
- Plus d'une cinquantaine de partenaires (collectivité, entreprises, commerces, associations)
- Plus de 2 500 offres de jobs et 10 000 opportunités d'engagement.

Cet évènement est le rendez-vous incontournable pour tous les jeunes (15-29 ans) qui sont à la recherche d'un job saisonnier, d'un contrat étudiant, d'un CDD.

Il permet également de se renseigner sur les opportunités d'engagement et ses avantages (service civique, SNU, bénévolat etc) mais aussi sur les aides financières et les accompagnements possibles (nationaux, régionaux, départementaux et locaux).

>> Formation des volontaires sur la thématique de l'Estime de soi :

novembre et décembre - Château de Nahuques - Budget : 1 200 €

Pendant 3 jours, les volontaires en service civique ont participé à une formation axée sur le développement des compétences psycho-sociales, dans le but de renforcer leur confiance en eux-mêmes et leur estime personnelle. Cette formation, animée par Elsa Helleu, a permis à chacun :

- d'identifier les pièges relationnels principaux et reconnaître ses propres schémas de défense
- de modifier sa perception de soi et explorer ses potentiels de transformation intérieure uniques
- d'accroître sa confiance en soi en tant qu'autorité et acteur principal de sa vie
- de faire des choix plus satisfaisants, même s'ils impliquent de briser les habitudes établies
- d'assumer sa part de responsabilité tout en respectant sa créativité individuelle.
- de cultiver le courage de s'affirmer authentiquement à tout moment.

EN CHIFFRES

+ de 8 500

personnes informées, conseillées ou accompagnées sur tous les domaines de la vie quotidienne par les informateurs jeunesse.

Des actions collectives pour informer, sensibiliser, accéder à la culture, aux loisirs et expérimenter en France ou à l'étranger.

>> Réseaux sociaux :

2 842 abonnés
sur Page FB

1 133 followers
sur Instagram

>> Séjour mobilité pour les adolescents :
août 2023 - Barcelone - Budget : 6 000 €

Les adolescents ont pris une part active dans l'organisation de leur séjour en Espagne, et le projet qu'ils ont présenté devant le jury du dispositif Landes Imagin'Actions s'est déroulé selon leurs plans. Ils ont élaboré un emploi du temps détaillé pour chaque journée, géré les déplacements dans la ville et planifié diverses activités d'autofinancement.

Leur programme comprenait une variété de visites, notamment la Sagrada Família, l'aquarium, le port, la plage avec des moments de baignade, ainsi que la visite du Camp Nou et du Stade olympique de Barcelone, l'arc de Triomphe, les Ramblas, et le quartier baroque. En outre, ils ont également apprécié une séance de piscine à l'auberge.

Lors du bilan, les jeunes ont exprimé une amélioration générale de la notion de vie en collectivité et une meilleure prise de responsabilité, notamment dans la gestion des journées. Ils ont également pris conscience des différences culturelles et de l'importance de les respecter, ainsi que du respect du rythme de vie au sein d'un groupe. De plus, le séjour leur a permis de développer leurs compétences en langue étrangère, en particulier en espagnol, grâce aux échanges constants avec les personnes rencontrées.



A VENIR

>> Pour la SIJ : renouvellement du Label Information Jeunesse jusqu'en 2029 : de nombreuses interventions sur différents sujets auprès des collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en formation continue ou suivis par des structures d'insertion sociale ou professionnelle.

>> Pour le service civique :

- signature d'une convention entre Mont de Marsan Agglo et la Mission locale pour l'accompagnement des jeunes dans leur projet d'avenir
- temps pour mener à bien des projets collectifs en partenariat avec de nombreux acteurs locaux

ÉDUCATION, ENFANCE ET RESTAURATION

[378 agents]

575 avenue du Maréchal Foch
BP 70171
40 000 Mont de Marsan

>> Missions

- gestion des accueils de loisirs périscolaires (matin midi et soir les semaines scolaires) et extrascolaires (mercredi, petites et grandes vacances)
- gestion des inscriptions scolaires
- gestion des dotations scolaires (fournitures, transport, subvention aux coopératives scolaires, transport savoir nager)
- gestion de la cuisine centrale et des cuisines en régie (Lucbardez, Pouydesseaux, Bostens, Mazerolles, Laglorieuse, Saint-Perdon, Saint-Martin-d'Oney, Geloux)

>> Présentation des structures

- 35 écoles avec accueils périscolaires ouverts matin, midi et soir, sous la responsabilité d'un.e directrice.eur périscolaire et déclarés auprès du SDJES
- 6 centres de loisirs ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires sous la responsabilité d'un.e directrice.eur extrascolaire et déclarés auprès du SDJES
- 1 cuisine centrale
- 2 guichets éducation (St Pierre et Mont de Marsan) et 1 antenne dans chacune des autres communes

EN 2023

>> Développement des outils numériques :

janvier 2023 - écoles et accueils périscolaires

Budget : 400 000 € avec une subvention du plan de relance / socle numérique des écoles élémentaires (SNEE) de 208 000€

Poursuite et fin du déploiement du nouveau socle numérique dans les écoles élémentaires : 191 ordinateurs et 269 tablettes ont été déployés dans 13 écoles élémentaires de l'agglomération (Mistral, Arènes, Argenté, Beillet, Bourg Neuf, Péglié, Peyrouat, Pouy, St-Jean-d'Août, St-Médard, Laglorieuse, Bougue et Benquet).

A cela s'ajoute un visualiseur par classe, 87 claviers et 87 casques adaptés aux tablettes (soit 3 par valises). Tous les enseignants des classes concernées (89) ont eu une formation de prise en main de ce nouveau matériel par le fournisseur. Par ailleurs, le projet étant mené en partenariat étroit avec l'Éducation Nationale, les ERUN proposent également des accompagnements et des formations aux usages pédagogiques de ces outils numériques.

Tous les directeurs d'écoles ont aussi été dotés d'un nouvel ordinateur portable de direction, soit le déploiement de 35 ordinateurs.

Le parc informatique dans les écoles et les accueils péri et extrascolaire comptabilise désormais :

- 324 ordinateurs dont 60 en périscolaire,
- 132 VPI sont installés dans les classes élémentaires, soit un VPI par classe,
- 39 photocopieurs (renouvelés entre 2022 et 2023). Désormais toutes les écoles ont un copieur couleur,
- 99 visualiseurs,
- 304 tablettes (déployées entre 2022 et 2023).

Concernant les écoles maternelles, un projet est en cours pour redéployer les ordinateurs pris et remplacés par les tablettes dans les écoles élémentaires (échéance juin 2024). Ce prolongement de la vie du matériel électronique contribue à l'action menée par les collectivités dans une démarche de développement durable. Il est prévu de doter en 2024 un ordinateur par classe maternelle avec trois ordinateurs minimum par école maternelle.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

ÉDUCATION, ENFANCE ET RESTAURATION

>> Expérimentation de l'approvisionnement en circuits courts :

démarrage le 16 janvier 2023 - Écoles de St-Perdon, Pouydesseaux et Bostens

Budget : environ 6 000 € d'achat de matériel

Mise en place d'une expérimentation d'approvisionnement en circuit court pour deux cantines en régie directe (production de repas sur place) : Saint-Perdon et Pouydesseaux (qui produit également les repas pour Bostens). Cela représente environ 230 repas / jour.

Les objectifs de la démarche sont nombreux : la consommation de produits locaux, de saison, de qualité et dans la mesure du possible bio (respect de la loi Egalim), la valorisation du métier de cuisinier, l'éducation au goût pour les enfants, etc. Elle favorisera l'accompagnement pédagogique auprès des enfants (sensibilisation au gaspillage alimentaire, visites d'exploitations, rencontre avec les producteurs, projets partagés). L'expérimentation a débuté le 16 janvier 2023. Après une année d'expérimentation, le bilan est positif : une enveloppe budgétaire maîtrisée (1.92 € / repas, soit 0.26 € / repas de moins que le budget cible), 22 fournisseurs sollicités pour 55 références différentes de denrées alimentaires dans un rayon de 150 km, de nombreux projets proposés par les équipes périscolaires et la valorisation du métier de cuisinier.

En 2024, le projet se déploiera à Campagne (65 repas / jour) et Gaillères (45 repas / jour), avec une production à Saint-Perdon et Pouydesseaux et une livraison sur les sites en liaison chaude.

>> TDF = animations autour de la thématique dans les accueils et la dictée du Tour de France : 24 mars 2023 - dans les écoles et accueils périscolaires

Budget : pas de financement par la direction de l'éducation / budget ville et organisateur.

Dans le cadre des festivités organisées en amont et le jour J du départ du Tour de France à Mont de Marsan la direction de l'éducation a participé à plusieurs événements, notamment la dictée du Tour qui a eu lieu le 24 mars dans 9 écoles.

22 classes soit 506 élèves ont relevé le défi, accompagnés de sportifs locaux dont notamment Benjamin Rondeau, champion d'aviron, la basketteuse Céline Dumerç, Julien Cabannes du Stade Montois Rugby, Rémy Naceri de la BA118, Marino Ocaña le frère du cycliste Luis Ocaña, ou encore Sylvie Charlet représentante du Handisport. Un sportif de haut niveau ainsi qu'un élu étaient présents dans chaque classe pour faire la dictée aux élèves. S'en est suivi un temps d'échanges avec l'ensemble des élèves, enseignants, élus et sportifs.

Les lauréats de la dictée (9 élèves) ont reçu quelques cadeaux mais surtout une accréditation afin de visiter le village départ du TDF le 7 juillet et ont été mis à l'honneur sur le podium des cyclistes.

Plusieurs animations ont été menées par la ville et l'organisateur du Tour de France (ASO) en partenariat. De nombreuses écoles et accueils périscolaires et extrascolaires ont orienté leurs projets pédagogiques autour de cette thématique. Les productions des enfants ont pu être exposées dans les vitrines du centre ville le jour du départ.

Cet événement a notamment permis la promotion du vélo et des mobilités douces qui peuvent commencer dès le plus jeune âge. C'est pourquoi, l'organisateur du Tour de France a remis à la mairie de Mont de Marsan une dotation de 26 draisiennes pour les élèves des écoles et accueils périscolaires maternels de la ville.



FAITS MARQUANTS EN 2023 :

>> Organisation interne de la direction :

- pas de révision des tarifs de restauration scolaire et des accueils périscolaires
- réflexion sur la suppression des sous régies de recettes dans les communes au profit de la régie au guichet de Nahuques tout en conservant une sous régie à Saint-Pierre-du Mont
- signature du nouveau marché fournitures fin mars
- mise en place d'une tarification des repas pour les agents de la direction de l'éducation et de la jeunesse fin 2023 (4,50 € par repas dont une prise en charge employeur de 0,60 €). Réservation via l'espace famille et repas produits par la cuisine centrale ou les cuisines en régie le cas échéant (identique au repas élève)
- réorganisation des missions des coordonnatrices de secteur avec mise en place de secteurs péri et extrascolaires sur 4 secteurs (rentrée 2022 / 2023)

6 UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ÉDUCATION, ENFANCE ET RESTAURATION

- travail entre les cuisines centrales et le guichet pour mettre en concordance autant que possible la production et la livraison des repas avec les réservations familles
- travail préalable à la mise en place de nouveaux logiciels métiers au guichet (gestion de la régie d'avance et interface Onde/Concerto) permettant d'optimiser la gestion des données familles et des données financières de la régie de recettes.
- mesures de carte scolaire = pas d'évolution

>> Organisation des accueils péri et extrascolaires, ainsi que du temps scolaire :

- fin du déploiement du nouveau socle numérique dans les écoles élémentaires (cf. point ci-dessus)
- maintien des dotations des écoles, des accueils péri et extrascolaires
- maintien de l'enveloppe culture en lien avec le théâtre, la médiathèque et le musée pour tous les élèves des classes de PS et CP
- maintien d'une enveloppe crédits exceptionnels ciblés cette année sur les projets partagés écoles et accueils périscolaires (10 000 €) avec des thématiques ciblées en lien avec le PGT :
 - > favoriser la coéducation et développer le vivre ensemble (projet intergénérationnel, projet passerelle, projet partenarial EN, associations et autres partenaires éducatifs, etc.)
 - > développement durable et environnement : 13 projets ont été déposés et financés à hauteur de 33 % dans la limite de 1 200 € par projet.
- renouvellement des études surveillées sur les temps périscolaires dans toutes les écoles
- maintien de l'aide aux devoirs dans les écoles concernées (St-Jean-d'Août, St-Médard, Bourg Neuf, Arènes, Beillet)
- augmentation moyenne de 13% de la fréquentation des ALSH des mercredis entre septembre / décembre 2022 et 2023
- réorganisation et harmonisation des emplois du temps des agents polyvalents (10 types de contrats différents au lieu de 33 auparavant). Chaque agent occupant le même poste avec la même quotité horaire aura un emploi du temps identique
- passage d'une annualisation en année civile à une annualisation en année scolaire en septembre 2023
- mise en place d'une planification annuelle des temps de réunion pour les agents périscolaires sur l'année scolaire
- mise en place des réunions d'équipes dans les écoles (animateurs, agents polyvalents et ATSEM) sur le temps scolaires (5 réunions par an de 1h30 après la pause méridienne ou après le temps de sieste)

- mise en place d'un processus d'enlèvement d'encombrants et de mobiliers scolaires non utilisés en lien avec les services techniques à chaque période de vacances scolaires
- recensement des besoins en mobilier dans les écoles et accueils périscolaires / extrascolaires en janvier 2023. Arbitrage effectué au sein de la direction de l'éducation et commande passée fin 2023 par les services techniques pour livraison 1er semestre 2024
- participation à l'évènement Tour de France 2023
- participation aux Fêtes de la Madeleine (participation des ALSH à la fête des Pitchouns) + fête de la science
- participation des élèves à la journée communautaire du Festival Atout Cœurs (Benquet)
- participation des écoles au concours écocitoyen « mon sapin fait main et sans plastique »
- participation à la journée autisme et trisomie 21
- déploiement de lave linges dans les écoles montoises et lave vaisselle dans les écoles encore non dotées
- poursuite de la gestion de la fermeture de l'école du Carboué :
 - > évacuation de tout le matériel, mobilier et fournitures vétustes et inutilisables
 - > organisation du déploiement des fournitures et du mobilier et matériel sportif et pédagogique vers les autres écoles et accueils péri et extrascolaires (vide-école au Carboué à destination des enseignants et des équipes périscolaires, proposition aux structures de la petite enfance et association)
- fin du renouvellement des copieurs dans les écoles restantes (39 photocopieurs installés entre 2022 et 2023)

>> Cuisine centrale et en régie

- janvier 2023 : démarrage de l'expérimentation sur



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

ÉDUCATION, ENFANCE ET RESTAURATION

- les écoles de St-Perdon, Pouydesseaux et Bostens
- fin 2023 : bilan de l'expérimentation qui conclut à la poursuite du dispositif dans les écoles test et réflexion sur le déploiement du dispositif d'approvisionnement en circuits courts pour les écoles de Gaillères et Campagne en 2024
- renouvellement de la convention petits déjeuners avec l'Éducation Nationale pour l'année scolaire 2023/2024 uniquement sur les écoles classées en REP avec l'école maternelle du Peyrouat et le Péglié à Mont de Marsan et F. Mistral à St-Pierre-du-Mont classée en QPV soit 2 240 petits déjeuners servis et financés à hauteur de 1,30 € par l'EN (2 912 €).
- travail sur la mise en place d'une nouvelle version du logiciel métier (Datameal)
- travail sur le projet de mutualisation de la cuisine centrale avec la cuisine de l'hôpital
- participation aux fêtes de la Madeleine (mobilisation de la cuisine centrale sur les temps forts : repas partenaires, repas Bandas, etc)

A VENIR

>> Organisation interne de la direction :

- révision des tarifs de restauration scolaire et des accueils périscolaires en cours de réflexion dans le cadre du travail budgétaire 2024
- suite à un recensement global de besoin en mobilier sur l'ensemble des structures en 2023, une réflexion est en cours sur la mise en place d'un groupe de travail techniciens et enseignants pour définir une liste commune de mobilier et engager le cas échéant un plan pluriannuel de renouvellement du mobilier scolaire.
- réorganisation du service éducation
- rénovation du centre de loisirs de Bougue

>> Organisation des accueils péri et extrascolaires et du temps scolaire :

- déploiement de la fibre dans les écoles
- poursuite et fin du déploiement d'ordinateurs portables pour les directions des écoles maternelles
- poursuite du projet de déploiement des ordinateurs de l'ancien socle numérique des élémentaires au profit des écoles maternelles
- mise en place d'un plan pluriannuel de renouvellement des VPI dans les classes dotées (phase 1 = 13 nouveaux VPI déployés au 1er trimestre 2024)
- révision complète du règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires en cours avec mise en place d'un groupe de travail de techniciens
- aménagement et ouverture d'un nouvel espace pour l'accueil périscolaire de Laglorieuse

- rénovation du centre de loisirs de Bougue et organisation de l'accueil des enfants durant les travaux dans les écoles de Laglorieuse et Mazerolles (été 2024)
- étude structure sur l'école du Centre

>> Cuisine centrale et en régie :

- déploiement du dispositif d'approvisionnement en circuits courts pour les écoles de Gaillères et Campagne
- application de loi Egalim (57 % de produits utilisés d'origine France, 35 % de produits SIQO et 91 % de viande fraîche d'origine française)
- réflexion sur les contenants réutilisables pour la livraison des repas en liaison froide (constitution d'un groupe de travail)

EN CHIFFRES

>> **4 075 élèves à la rentrée** de septembre 2023 dont 1 361 maternels et 2 714 élémentaires (soit - 0,51 % par rapport à la rentrée de sept. 2022)

>> **augmentation** moyenne de **8 %** de la fréquentation de l'accueil périscolaire de la pause méridienne entre septembre / décembre 2022 et 2023

>> **augmentation** moyenne de fréquentation des accueils périscolaires du matin de **13 %** et du soir de **14 %** entre septembre/décembre 2022 et 2023

>> **735 000 repas / an en liaison froide**, produits par la cuisine centrale et 120 000 repas / an directement dans les cantines en régie

>> **3 600 repas sont produits** tous les jours pour les écoles en période scolaire et 600 repas / jour hors période scolaire pour les 6 centres de loisirs.

>> **600 repas / jour** pour le service de portage à domicile, l'EHPAD Jeanne Mauléon, les Clubs de 3^{ème} âge et l'association Trait d'Union LISA

>> **19 819 repas supplémentaires** produits en 2023 par rapport à 2022, en lien notamment avec l'augmentation de la fréquentation de la pause méridienne dans les écoles.



7

UN TERRITOIRE
DURABLE



7 UN TERRITOIRE DURABLE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

[2 agents]

 **Pôle technique**
8 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS :

développer les dossiers structurants relatifs à la transition écologique du territoire ; assurer la mise en œuvre de la stratégie de transition écologique de la collectivité en interne et en externe, dans l'ensemble de ses dimensions (changement climatique, énergies renouvelables, gestion des déchets, mobilité,...).

EN 2023

>> Arrêt du Plan Climat Air Énergie Territorial : 4 octobre 2023

Le Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Agglomération a été arrêté en conseil communautaire, marquant l'arrêt de la phase d'élaboration du document, pour le soumettre aux avis institutionnels et des administrés. Ce plan, mis en œuvre pour 6 ans, permet de définir une stratégie territoriale et un programme d'actions pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques, l'augmentation de la part d'énergie renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique.

>> Travaux de réparation de la digue et du déversoir du grand étang des Neuf Fontaines :

*dernier trimestre 2023 - Site des Neuf Fontaines, Bostens -
Budget : 143 988 TTC.*

En 2021, suite aux crues répétées, une brèche dans la digue a entraîné l'effondrement du déversoir et la vidange du grand étang des Neuf Fontaines. Afin de préserver la population de Cistudes d'Europe et les autres espèces emblématiques de ce site du Parc Naturel Urbain, après avoir mené les études nécessaires, la digue a été renforcée et le déversoir reconstruit en respectant les préconisations demandées par les services de l'État.

FAIT MARQUANT EN 2023 :

Création de poste pour recruter un agent sur le service.

A VENIR

>> Approbation du Plan Climat Air Énergie Territorial :

suite à l'arrêt fin 2023 et les phases de consultation, le projet a évolué pour tenir compte des avis rendus. Le document final doit donc être approuvé courant 2024 pour une mise en œuvre sur la période 2024-2030.

>> Réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité :

bilan obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, ce « BEGES » du patrimoine et des compétences de la collectivité permet d'avoir une estimation des postes d'émissions inhérents au fonctionnement de la collectivité et de travailler à la réduction de ces émissions



7 UN TERRITOIRE DURABLE

CYCLE DE L'EAU

[60 agents]

Ce pôle constitué en 2021 regroupe les régies de l'eau et de l'assainissement, le service Pluvial et GEMAPI et la régie du chauffage Urbain et Géothermie.

Maison de l'eau
7 Place Francis Planté
40 000 Mont de Marsan

La structure est organisée avec des services généraux (direction, comptabilité, gestion du personnel, gestion des marchés publics, gestion des conseils d'exploitation, municipal et communautaire, accueil des usagers et régie de recette et d'avance, bureau d'étude) et des services opérationnels eau et assainissement.

Les services opérationnels disposent des moyens humains et matériels pour intervenir sur tout type d'intervention urgente sur les domaines de compétences de l'eau, de l'assainissement et du chauffage urbain et géothermie.

Pour le volet « Pluvial », les compétences sont réparties sur de nombreux services de Mont de Marsan Agglo (direction Voirie, Centre Technique Communautaire, Parc Technique Municipal). La gestion du service est donc une gestion transversale par le responsable du service de l'assainissement en étroite collaboration avec la direction Voirie.

Quant à la compétence GEMAPI, elle est assurée par une chargée de mission et également, par délégation, aux syndicats de rivière (Syndicat Midou Douze, et Syndicat Adour Midouze), dont le suivi est assuré par le directeur du Cycle de l'eau.

EN 2023

>> Interconnexion des réseaux d'eau potable :

de 2022 à 2026 - Communes de Lucbardez et Bargues, Saint-Avit, Bostens et communes de Bretagne de Marsan, Benquet, Haut-Mauco
Budget : 5 M€

Mont de Marsan Agglo a mené en 2022 et 2023 des travaux d'interconnexion des communes de Saint-Avit, Lucbardez-et-Bargues et Bostens sur celle de Mont-de-Marsan. Cette opération visait à faire bénéficier aux abonnés de ces communes d'une eau exempte de métabolites de pesticides tout en fiabilisant l'exploitation des installations d'adduction.

Ces travaux consistaient en la réalisation d'une conduite de liaison, d'un réservoir de 200 m³ et de pompes de reprise.

La mise en service est intervenue en mai 2023.

>> Schéma Directeur Pluvial :

2023/2024 - Agglo - Budget : 200 k€

Ce schéma directeur va permettre :

- de définir un plan d'actions sur le territoire pour la gestion des inondations à certains endroits en cohérence avec une gestion de l'infiltration pour l'alimentation des nappes souterraines
- d'établir un zonage pluvial et règlement pluvial associé, intégré dans le PLUi, qui précisera les règles d'urbanisation (infiltration à la parcelle, coefficient biotope...)

Cet outil permettra de faire évoluer l'urbanisation pour une meilleure prise en compte de la gestion de l'eau et de l'environnement.

>> Restauration du déversoir et de la digue du grand étang du site des Neuf Fontaines :

hiver 2023/2024 - Budget : 150 k€

En mai 2021, suite à un fort épisode météorologique, une brèche dans la digue du grand étang a été constatée en rive droite, entraînant l'effondrement du déversoir et par conséquent la vidange du grand étang. Face à ce constat, des études ont été menées fin 2021 et 2022 afin de dimensionner la restauration du déversoir et de la digue de l'étang. En mars 2023, l'arrêté préfectoral autorisant les travaux de réparation de l'ouvrage est validé. Le 30 octobre, l'entreprise Montieux Travaux, basée à Vic-Fezensac, retenue dans le cadre du marché de travaux, débute les travaux sur site. L'opération consistait donc à remplacer le déversoir endommagé par un rideau de palplanche accompagné d'un regard moine, d'enrocher la zone du déversoir, de remettre en état la digue de l'étang et d'installer une passerelle au niveau du déversoir.



7 UN TERRITOIRE DURABLE CYCLE DE L'EAU

Actuellement, les régies eau et assainissement ont un statut juridique de SPIC (Service Public Industriel et Commercial), ce qui, compte tenu de son périmètre et de son activité, n'apporte pas assez de souplesse pour la prise de décision et dans la gestion au quotidien du personnel (personnel de droit privé).

En novembre 2023, le Conseil Communautaire a validé la transformation de ce SPIC en **EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial)**. Cette nouvelle régie publique sera effective au 1^{er} juillet 2024 avec une gouvernance propre constituée des élus de cette même régie.



EN CHIFFRES

>> Eau et assainissement :

25 000
abonnés

>> Volume eau potable :

2 829 000 m³
rendement du réseau 95% (jour maximum : 11 573 m³)

>> Contrôle sanitaire eau potable :

100%
des analyses conformes

>> Collecte des eaux usées :

4 500 000 m³

>> Production de Biométhane :

1 120 138 kWh
PCS

>> Géothermie :

13 529 MWh
produit soit l'équivalent de la consommation en chauffage de 1 500 à 1 700 foyers

4 000
tonnes de rejets CO² évités

A VENIR

>> Mont de Marsan Agglomération lance une mission d'identification des zones humides pour leur prise en compte dans le PLUi, en portant une attention particulière aux secteurs à enjeux (notamment les secteurs ouverts à l'urbanisation et abritant des zones humides, les zones particulièrement vulnérables à l'érosion).

Cet inventaire doit favoriser la prise de conscience de l'importance de ces milieux pour la ressource en eau et la qualité de cette ressource, puis permettre leur préservation et leur intégration dans les projets d'aménagement du territoire. Une stratégie sera donc mise en place pour chacun des secteurs présentant des zones humides. Cette mission permettra également d'établir un plan d'action pour la préservation et/ou la remise en état éventuelle de zones humides. La durée prévisionnelle de l'étude est de trois ans, pour un montant total de 200 000 € HT. Pour ce faire, Mont de Marsan Agglo a lancé un marché public et la réalisation de l'inventaire zones humides se lancera courant 2024.

- Certification sur le périmètre agglo du Cycle de l'Eau sur les normes Qualité (ISO 9001), Sécurité (ISO 45001) et Environnement (ISO 14001) : objectif septembre 2024
- Gestion patrimoniale des réseaux en 2024 : route de Saint-Sever, avenue de Sabres, bourg de Saint-Perdon
- Projet de REUT : Réutilisation des Eaux Usées Traitées. Étude de conception et réglementaire en cours. Objectif de mise en service 2027-2028
- Géothermie : extension du réseau (nouvel EHPAD Saint-Anne, réaménagement du site École Carboué
- Projet de valorisation géothermie : projet de valoriser des déchets au travers d'un process utilisant la géothermie et le solaire. Études réglementaires en cours
- Projet photovoltaïque : photovoltaïque flottant sur le bassin de Beaussiet sur une surface de 3 ha. Démarrage en 2023 du dossier réglementaire



7 UN TERRITOIRE DURABLE

MOBILITÉ

[1 agent]

Créé en 2008, le service possède la compétence mobilité (transport urbain, transport scolaire, modes doux de déplacements, modes alternatifs).

Ses missions : gestion du contrat de délégation de service public pour les transports en commun, politique vélo (actions sensibilisation, aide achat VAE, guide vélo), organisation du transport scolaire et gestion du contrat OSP (Organisation Service Public), études mobilité.

 **Pôle technique**
8 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

EN 2023

>> **Transport Marsan Agglomération :**

toute l'année - tout le territoire

Budget : 3 320 000 €

Lignes de bus de transport en commun et scolaire TMA sur le centre urbain de Mont de Marsan et St-Pierre-du-Mont. Transport à la demande, fêtes en bus.

>> **Transport scolaire :**

de septembre à juin - communes rurales de l'agglomération

Budget : 660 000 €

Organisation du transport scolaire pour les élèves domiciliés sur les communes rurales de l'Agglomération.

>> **Aide à l'achat Vélo à Assistance Electrique (VAE) :**

de mai à septembre

Budget : 40 000 €

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour un montant de 250€. Subvention attribuée aux habitants de l'agglomération (1 par foyer) pour l'achat d'un vélo chez un revendeur de l'agglomération.

EN CHIFFRES

898 000


voyages

sur le transport urbain tous services confondus
(transport urbain tous publics,
Transport à la demande, Transport scolaire urbain,
transport fêtes en bus)

1 000

élèves inscrits

au transport scolaire sur les communes rurales



UN TERRITOIRE
RICHE DE SON
IDENTITÉ

UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

SPORTS

[33 agents]

La Direction des Sports est chargée :

- de mettre en œuvre la politique sportive municipale
- d'encourager la pratique sportive du plus grand nombre
- d'accompagner les clubs sportifs dans leurs pratiques
- de soutenir l'excellence dans la pratique sportive.

Château de Nahuques
Allée de Nahuques
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS :

La Direction des sports représente la structure concernée et compétente pour tous les domaines qui touchent directement ou indirectement au domaine sportif :

- connaissance du milieu sportif local,
- gestion des installations sportives municipales (entretien, maintenance, gardiennage, surveillance, planning d'utilisation...),
- gestion du matériel (sportif et d'entretien) des installations (achat, renouvellement, réparation...),
- gestion du personnel de ces installations,
- animations sportives : scolaires, adultes, enfants (éducateurs sportifs et MNS proposent tout un panel d'activités sportives pour tout public)

EN 2023

>> Centre de Préparation aux JO (CPJ) – Accueil de l'équipe de rugby à 7 des Fidji et des équipes de basket féminines France et Chine :

mai et juin 2023 – Ville - Budget : 10 000€

L'équipe des Fidji a choisi la Ville de Mont de Marsan pour préparer le tournoi Seven de Toulouse, qualificatif pour les JO 2024.

La Ville a également accueilli les équipes de France et de Chine de basket féminin pour la préparation des Championnats d'Europe.

>> Tour de France : départ de la 7ème étape « Mont de Marsan – Bordeaux » : 7 juillet 2023 – Ville - Budget : 198 600€

Des animations ont été mises en place en amont du Tour : dictée du Tour dans les écoles, fête du Tour le 20 mai 2023 et inauguration de la ligne de départ. Le vélodrome Luis Ocaña a été inauguré le jour du départ, en présence de nombreuses personnalités (Christian Prudhomme, Bernard Thévenet et Marc Madiot).

Cet évènement a attiré environ 30 000 personnes et a été une grande réussite.



>> Inauguration du terrain synthétique du Stade André et Guy Boniface :

7 septembre 2023

Le pelouse du Stade datait de 1965 et il était nécessaire de la remplacer, en tenant compte des normes de la World Rugby.

>> Journée Cohésion du personnel : 65 agents.

- savoir rouler et mobilité douce :
- mise en place du savoir rouler à vélo dans les écoles primaires, collège, pendant les vacances scolaires avec des institutions de la ville
- réparation et mise à disposition de vélos dans certains services
- atelier réparation vélo pour les agents.

UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

SPORTS

A VENIR

- >> Animations autour des Jeux Olympiques : journée olympique le 22 juin 2024 avec les Olympiades Musicales : concert de l'Orchestre Montois dans les Arènes avec animations
- >> Match gala de la Team Unicef : 23 mars 2024 (match de foot caritatif)
- >> Handilandes : 1^{er} juin 2024
- >> Finale de la Coupe des Landes de basket : 1^{er} juin 2024
- >> Accueil de l'équipe de France basket féminin U20 : juin 2024
- >> Couverture de 2 courts de tennis à la Hiroire
- >> Modernisation de l'éclairage du terrain de foot du Beillet

EN CHIFFRES

- >> Inscriptions Pass'Sports Montois :

192
Enfants

295
Adultes

67 304 €
budget investissement

37 000 €
budget fonctionnement



UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

MÉDIATHÈQUE PHILIPPE LABEYRIE

[25 agents]

La médiathèque intercommunale Philippe Labeyrie se définit comme un lieu de culture et de loisirs, de travail et de détente, de citoyenneté, de sociabilité et de convivialité, ouvert à tous les habitants du territoire de façon libre et gratuite.

Place du 6^{ème} R.P.I.Ma
40 000 Mont de Marsan

EN 2023

MISSIONS :

La médiathèque permet un accès libre et un emprunt à une collection de 120 000 documents représentant les grands domaines de la culture et du savoir : Albums jeunesse, romans, littératures, documentaires, livres d'art, fonds local, BD, mangas, CD, DVD, revues, ressources numériques...

Elle développe aussi de la médiation permettant à des publics spécifiques d'être accompagnés par des professionnels (accueil de classes, de groupes à besoins particuliers, etc). Avec sa programmation dense d'animations, la médiathèque donne à découvrir et explorer des domaines variés pour tous les publics du novice à l'amateur, du curieux à l'expert.

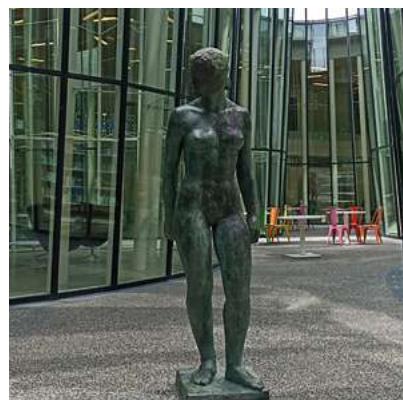
Enfin, la médiathèque intercommunale coordonne et anime le réseau de lecture publique composé de 8 autres équipements répartis sur l'agglomération.

Budget de fonctionnement consommé (hors personnels et bâtiment) : 195 000 €.

>> Passerelle(s) :

du 27 septembre 2023 au 30 mars 2024 - Médiathèque Philippe Labeyrie - Budget : 500 €

Cinq sculptures issues des collections du Musée Despiau Wlérick ont été données à voir au sein des espaces de la Médiathèque. Une façon nouvelle et originale de re-découvrir ces célèbres figures féminines dont Assia et Liline. L'occasion aussi pour deux équipements culturels de collaborer et croiser les regards.



>> Révisé tranquille :

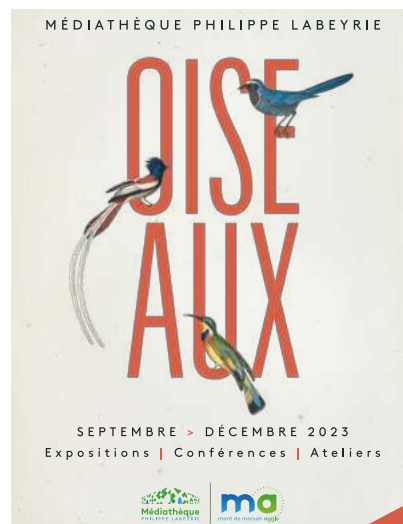
du 3 au 31 mai 2023 - Médiathèque Philippe Labeyrie - Budget : 1700 €

Durant le mois de mai, la médiathèque a offert aux collégiens, lycéens et étudiants des espaces propices au travail et aux révisions. Avec des ateliers, des animations, des collections et annales mises à disposition, les jeunes ont pu trouver durant ce temps de révision, une alliée dans leur parcours de réussite scolaire.

>> Oiseaux :

du 26 septembre au 25 novembre - Médiathèque Philippe Labeyrie
Budget : 2 700 €

Un temps fort articulé autour de la thématique des oiseaux qui a permis à tous les pôles de la médiathèque de mettre en lumière par des expositions, des ateliers et des animations, ce symbole de beauté et de liberté.



UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

MÉDIATHÈQUE PHILIPPE LABEYRIE

FAITS MARQUANTS EN 2023 :

- Arrivée de la nouvelle directrice le 1^{er} septembre
- Arrivée de la nouvelle responsable du pôle jeunesse le 1^{er} septembre
- Réflexion et concertation sur la mise en œuvre d'un nouveau règlement du temps de travail pour l'équipe de la médiathèque ayant pour objectifs d'améliorer la qualité de vie au travail et une meilleure prise en compte des temps de vie privés et professionnels (adoption en CST le 29 janvier 2024)
- Adoption en Conseil Communautaire du 16 novembre d'un nouveau règlement d'attribution de subventions aux équipements municipaux de lecture publique

A VENIR

- >> Contractualisation avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine via un Contrat Territoire Lecture sur 3 ans permettant d'identifier des axes d'intervention prioritaires (fonds patrimonial, réseau de lecture publique, l'éducation artistique et culturelle) et de bénéficier de nouvelles recettes
- >> Mise en œuvre de nouveaux partenariats avec le CIAS et la Médiathèque départementale
- >> Mise en œuvre de nouvelles actions « hors les murs » permettant de s'adresser à des personnes isolées et fragiles, éloignées de l'offre culturelle
- >> Mise en œuvre d'une action estivale permettant de valoriser et d'impliquer le réseau de lecture publique du territoire
- >> Gestion du sinistre observé sur une partie du fonds anciens (moisissures)

EN CHIFFRES

>> Ouverture :

253

jours

33 h

hebdo hors accueils de classes et hors animations nocturnes

982

animations

2 842

personnes accueillies

60

postes informatiques en accès libre

6 708

documents acquis pour 119 440 €
(en baisse de 695 documents et en baisse de 16 260 € par rapport à 2022)
et 3 475 documents dés herbés

284 401

emprunts

79

classes accueillies représentant

2 331

élèves

11

écoles différentes



UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

THÉÂTRE DE GASCOGNE

[15 agents]

Le Théâtre de Gascogne (TDG) est une régie qui assure un service public administratif de la compétence de Mont de Marsan Agglomération.

C'est un établissement public local à caractère administratif qui est doté d'une personnalité morale et de l'autonomie financière (délibération du Conseil Communautaire de Mont de Marsan Agglomération du 19 juin 2018 n°2018-06-108).

Le Pôle (siège du TDG)
190 avenue Camille Claudel
40 280 St-Pierre-du-Mont

Le Théâtre de Gascogne a pour mission de :

- programmer et diffuser des spectacles vivants ainsi que des expositions accessibles au plus grand nombre,
- produire et accompagner la création de spectacles vivants,
- favoriser l'accès à toutes cultures prioritairement celles représentées sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération,
- faire vivre les trois scènes pour favoriser le développement des activités artistiques et culturelles et toutes formes d'actions de sensibilisation,
- développer les publics de l'agglomération montoise et hors agglomération,
- assurer la promotion de la culture locale et l'animation du territoire, à travers différents partenariats,
- renforcer le rayonnement des actions culturelles menées sur le territoire communautaire et l'étendre hors agglomération à travers une politique de rayonnement et d'itinérance.

ORGANISATION ET MISSIONS :

Le Théâtre de Gascogne est administré par un Conseil d'Administration dont les membres sont désignés par le Conseil Communautaire sur proposition du Président.

Le Conseil d'Administration est composé de 17 administrateurs :

- 10 Conseillers Communautaires, désignés par délibération du Conseil Communautaire,
- 1 Conseiller Départemental, nommé par arrêté du Président de l'Agglomération, sur proposition du Conseil Départemental des Landes,
- 1 représentant de la Région Nouvelle-Aquitaine, nommé par arrêté du Président de l'Agglomération, sur proposition du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine,
- 5 personnalités qualifiées œuvrant dans le domaine culturel, nommées par arrêté du Président de Mont de Marsan Agglomération.

EN 2023

>> **Gasc'On tour #3 :**

du 27 août au 2 septembre 2023 – Mont de Marsan Agglo (Mazerolles, Benquet, Mont de Marsan, Campagne, Uchacq-et-Parentis, Campet-et-Lamolère, Pouydesseaux)

Le Gasc'On Tour est le festival des Arts de la rue proposé par le Théâtre de Gascogne sur le territoire.

Ce festival itinérant est aussi un moyen de découvrir ou redécouvrir le territoire landais :

- 14 spectacles sur 7 communes
- cirque, comédie burlesque, clowns ; théâtre de rue, danse, théâtre d'objets, lecture théâtralisée
- festival gratuit et familial.



UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

THÉÂTRE DE GASCOGNE



>> 19 spectacles en direction des scolaires :
année 2023 - Établissements de Mon de Marsan Agglo

- 52 représentations programmées dans les 3 lieux et sur le territoire
- 43 établissements scolaires impliqués (écoles, collèges, lycées)
- 4 806 élèves bénéficiaires des actions du Théâtre de Gascogne.

>> Actions en direction des habitants :

Une trentaine d'actions autour des spectacles :
4 ateliers parents enfants / 6 visites du décor / 8 stands des librairies / 6 ateliers et conférences / 4 spectacles en chantier / des rencontres et bords de scènes / des sorties de résidence

- 244 participants à ces actions.

A VENIR

Renouvellement de l'appellation de Scène Conventionnée d'Intérêt National pour la période 2025-2028.

EN CHIFFRES

>> Saison 2022 / 2023 :

15 064
spectateurs

1 109
abonnés

138
levers de rideau



NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes, arranged in two columns.



